

Annexe introductive



**Spécialité**  
**Carreleur mosaïste**  
**de certificat d'aptitude**  
**professionnelle**

# SOMMAIRE

**ANNEXE I Référentiels des activités professionnelles et de compétences**

**Ia : Référentiel des activités professionnelles**

**Ib : Référentiel de compétences**

**Ic : Lexique**

**ANNEXE II Période de formation en milieu professionnel**

**ANNEXE III Référentiel d'évaluation**

**IIIa : Unités constitutives du diplôme**

**IIIb : Règlement d'examen**

**IIIc : Définition des épreuves**

**ANNEXE IV Tableau de correspondance entre épreuves ou unités**

## Tableau synthétique - Activités – Blocs de compétences – Unités

Spécialité Carreleur mosaïste de certificat d'aptitude professionnelle

| Activités   | Bloc de compétences   | Unité professionnelle   |
|---|---|---|
| <b>COMMUNICATION<br/>PRÉPARATION</b>                        | <b>Bloc 1 : Etude et préparation d'une intervention</b><br>C1.1 : Compléter et transmettre des documents<br>C2.1 : Décoder un dossier technique<br>C2.2 : Choisir les matériels et les outillages<br>C2.3 : Déterminer les besoins en matériaux   | <b>UP1<br/>Étude et<br/>préparation<br/>d'une<br/>intervention</b>  |
| <b>RÉALISATION ET<br/>CONTRÔLE D'UN<br/>OUVRAGE COURANT</b> | <b>Bloc 2 : Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant</b><br>C3.1 : Organiser son intervention<br>C3.2 : Sécuriser son intervention<br>C3.3 : Préparer les supports<br>C3.4 : Implanter et répartir<br>C3.5 : Réaliser des systèmes de protection à l'eau<br>C3.6 : Réaliser des chapes ou des formes<br>C3.7 : Construire des éléments modulaires et en panneaux à carreler<br>C3.8 : Poser des revêtements collés<br>C3.9 : Poser des revêtements scellés<br>C3.14 : Gérer ses besoins en matériaux et en matériels en cours de travaux<br>C4.1 : Contrôler la nature et la conformité des supports<br>C4.2 : Contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux | <b>UP2<br/>Réalisation<br/>et contrôle d'un<br/>ouvrage courant</b> |
| <b>RÉALISATION DE<br/>TRAVAUX<br/>SPÉCIFIQUES</b>           | <b>Bloc 3 : Réalisation de travaux spécifiques</b><br>C1.2 : Échanger et rendre compte oralement ou par écrit<br>C3.10: Poser des revêtements sur plots<br>C3.11: Poser des éléments et des accessoires<br>C3.12 : Poser des sous-couches isolantes<br>C3.13: Réaliser des systèmes d'étanchéité  | <b>UP3<br/>Réalisation de<br/>travaux<br/>spécifiques</b>           |

| Activités | Blocs de compétences   | Unités générales  |
|-----------|--|---|
|           | <p><b>Français</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer</li> <li>- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire</li> <li>- Devenir un lecteur compétent et critique</li> <li>- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.</li> </ul> <p><b>Histoire-Géographie et Enseignement Moral et Civique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures</li> <li>- Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace</li> <li>- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés</li> <li>- Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien</li> </ul> | <p><b>UG1</b><br/> <b>Français,</b><br/> <b>Histoire-</b><br/> <b>Géographie et</b><br/> <b>Enseignement</b><br/> <b>moral et civique</b></p> |
|           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher, extraire et organiser l'information.</li> <li>- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.</li> <li>- Expérimenter.</li> <li>- Critiquer un résultat, argumenter.</li> <li>- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.</li> </ul>   | <p><b>UG2</b><br/> <b>Mathématiques-</b><br/> <b>Physique - Chimie</b></p>  |
|           | <p>Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une performance motrice maximale</li> <li>- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains</li> <li>- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique</li> <li>- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif</li> <li>- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité</li> </ul>   | <p><b>UG3</b><br/> <b>Éducation</b><br/> <b>physique et</b><br/> <b>sportive</b></p>  |

|  |  |   |
|--|--|---|
|  | <p>Compétences de niveau A2 du CECRL</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- S'exprimer oralement en continu</li><li>- Interagir en langue étrangère</li><li>- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère</li></ul> | <p><b>UG4</b><br/><b>Langue vivante</b><br/><b>obligatoire :</b><br/><b>anglais</b></p> |
|--|--|---|

# **ANNEXE I – Référentiels des activités professionnelles et de compétences**

## **Annexe Ia**

### **Référentiel des Activités Professionnelles**

**Spécialité Carreleur mosaïste de certificat d'aptitude professionnelle**

## **CONTEXTE PROFESSIONNEL**

### **A - Domaine d'intervention**

Le titulaire de la spécialité Carreleur mosaïste de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) intervient à l'intérieur et à l'extérieur sur des bâtiments neufs ou anciens, privés ou publics, dans le cadre de la construction, de la restauration, de la réhabilitation de logements, maisons, bureaux, commerces, bâtiments industriels, etc.

Le métier de Carreleur mosaïste évolue en fonction des nouvelles réglementations. Exemple : la transition énergétique, la réglementation acoustique, l'accessibilité des locaux...Elles exigent de construire des bâtiments toujours plus performants. Cela implique la mise sur le marché de produits nouveaux nécessitant une évolution permanente des compétences pour leur mise en œuvre.

Le titulaire de la spécialité Carreleur mosaïste de CAP contribue à l'aménagement intérieur et extérieur des bâtiments, sur sols et sur murs, par la réalisation d'ouvrages conjuguant des performances techniques (résistance à l'usure, qualités thermiques et acoustiques...) et des fonctions esthétiques.

De par la nature de ses activités, le titulaire de la spécialité Carreleur mosaïste de CAP est en co-activité avec les autres corps de métiers. La qualité de ses ouvrages et le respect des délais conditionnent souvent le bon déroulement de l'ensemble du chantier.

Le secteur d'activité économique est celui de l'aménagement et des finitions de la construction. Il regroupe essentiellement des petites et moyennes entreprises. Les activités principales consistent à revêtir les murs et les sols de tout type de constructions avec des matériaux variés : carrelage, faïences, céramique, pierres, marbre, ardoise, porcelaine, terre cuite...

### **B - Conditions générales d'exercice du métier**

#### **Situation d'exercice**

Le titulaire de la spécialité Carreleur mosaïste de CAP exerce ses activités en toute sécurité, pour lui et son environnement, sur tout type de chantier. Il réalise son travail d'après des consignes d'exécution orales et écrites transmises par sa hiérarchie.

Il communique avec son environnement professionnel (client, hiérarchie, équipe, autres intervenants) et peut être amené à utiliser des documents techniques.

Pour toutes les activités professionnelles dont il a la charge, le titulaire de la spécialité Carreleur mosaïste de CAP effectue, en coordination avec les autres corps de métiers, les activités de préparation et de réalisation du travail qui lui est confié. Il contrôle ses tâches et rend compte à sa hiérarchie. Il intervient le plus souvent sur des chantiers à l'intérieur de bâtiments et sites variés et de différentes importances, qui peuvent nécessiter des déplacements de durée variable en fonction de la nature du chantier.

Par son savoir-faire et son attitude professionnelle, il participe à la valorisation de l'image du métier et de l'entreprise.

#### **Autonomie**

Le titulaire de la spécialité Carreleur mosaïste de CAP fait preuve d'autonomie dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées dans la limite des instructions de sa hiérarchie. Il est responsable de la réalisation des activités qui lui sont confiées. Il choisit les outils pour réaliser ces tâches. Il utilise les

moyens d'exécution mis à disposition, applique les modes opératoires donnés pour garantir la qualité de sa réalisation et le respect du délai. Il réceptionne les matériaux et les matériels, vérifie leurs natures, leurs quantités et leurs états.

## **Responsabilité**

Sur les sites d'interventions, il respecte les mesures relatives à la Qualité, la Sécurité et à l'Environnement (Q.S.E.). Il applique les mesures de prévention des risques professionnels prévues. Il doit identifier les dangers non prévus, alerter et appliquer les consignes de sa hiérarchie. Il est responsable de la bonne réalisation des travaux qui lui sont confiés au regard du cahier des charges fourni, des exigences réglementaires, sécuritaires, normatives, environnementales et esthétiques.

## **C - Perspective d'évolution dans l'emploi**

### **Positionnement**

Le titulaire de la spécialité Carreleur mosaïste de CAP atteste d'un premier niveau de qualification dont les compétences professionnelles vont lui permettre d'accéder à un emploi d'ouvrier professionnel.

### **Poursuite de formation**

Il peut poursuivre sa formation initiale en s'engageant dans la préparation d'une certification complémentaire ou d'un diplôme de niveau supérieur. Il peut aussi, accéder à des niveaux de qualification plus élevés, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Au terme d'un temps de pratique professionnelle, le titulaire de la spécialité de Carreleur Mosaïste » de CAP est pleinement opérationnel.

### **Évolution dans l'emploi**

En fonction de ses attentes, de son expérience, de ses aptitudes et de la structure d'entreprise, le titulaire de la spécialité Carreleur Mosaïste de CAP peut évoluer vers la fonction de chef d'équipe. Il peut, à moyen terme, créer ou reprendre une entreprise artisanale.

## TABLEAU DES ACTIVITÉS ET TÂCHES PROFESSIONNELLES

| ACTIVITÉS                                    | TÂCHES   | Niveau d'implication |   |   |
|--|--|----------------------|---|---|
|  |  | 1                    | 2 | 3 |
| COMMUNICATION                                | T1 : Prendre connaissance des informations liées à son intervention                              |                      | X |   |
|  | T2 : Communiquer avec les différents intervenants  |                      | X |   |
|  | T3 : Rendre compte de ses activités  |                      | X |   |
| PRÉPARATION                                  | T4 : Organiser son intervention et son poste de travail en adoptant une attitude éco-responsable |                      | X |   |
|  | T5 : Préparer et vérifier les matériels, l'outillage et les moyens de prévention                 |                      |   | X |
|  | T6 : Préparer et vérifier les matériaux et les fournitures                                       |                      |   | X |
| REALISATION ET CONTROLE D'UN OUVRAGE COURANT | T7 : Identifier et préparer les supports   |                      |   | X |
|  | T8 : Réaliser un calepinage simple   |                      |   | X |
|  | T9 : Effectuer les dosages et mélanges selon les quantités des produits à mettre en œuvre        |                      |   | X |
|  | T10 : Effectuer la pose collée des revêtements céramiques et analogues                           |                      |   | X |
|  | T11 : Effectuer la pose scellée des revêtements céramiques et analogues.                         |                      |   | X |
|  | T12 : Réaliser des systèmes de protection à l'eau  |                      |   | X |
| RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES           | T13 : Mettre en œuvre des isolants phoniques, thermiques et des systèmes de désolidarisation     |                      |   | X |
|  | T14 : Poser des accessoires intégrés à l'ouvrage   |                      | X | X |
|  | T15 : Réaliser des revêtements de sol en milieu humide   |                      | X |   |

**Niveau d'implication :** Pour chacune des tâches issues des activités de référence, le titulaire de la spécialité Carreleur mosaïste de CAP est impliqué à différents niveaux définis ci-dessous :

| Niveau | Définition du niveau d'implication  |
|--------|---|
| 1      | <b>Connaissances et savoir-faire minimaux :</b> le titulaire du diplôme <i>lit, observe, interprète et assiste</i> sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe. |
| 2      | <b>Connaissances et savoir-faire partiels :</b> le titulaire du diplôme <i>participe sous contrôle ponctuel</i> en étant partiellement responsable de l'exécution de tâches simples.              |
| 3      | <b>Connaissances et savoir-faire approfondis :</b> le titulaire du diplôme <i>intervient seul</i> ou en équipe, en toute autonomie dans la réalisation d'une tâche simple.                        |



## FICHES DE DÉTAIL DES TÂCHES PROFESSIONNELLES

|   |   |
|---|---|
| <b>Activité<br/>A1</b>  | <b>COMMUNICATION</b>  |
| <b>Tâche<br/>T1</b>   | <b>T1 : Prendre connaissance des informations liées à son intervention</b><br><br>Niveau d'implication : <b>2</b> |
| <b>Moyens et ressources disponibles :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Plans, descriptifs, schémas de principe. Fiche de travail, consignes orales ou écrites</li><li>▪ Le chantier, le matériel, l'outillage, les matériaux (carrelage, produits de mise en œuvre)</li><li>▪ Plan général de coordination de sécurité, de protection et de santé (PGSPS)</li><li>▪ Plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS)</li><li>▪ Documents de l'OPPBTP, INRS, CRAM</li><li>▪ Outils de communication et supports numériques</li></ul> |   |
| <b>Contexte d'intervention :</b><br>Sur chantier, seul ou en équipe sous contrôle ponctuel d'un responsable   |   |
| <b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les documents sont lus, décodés et exploités</li><li>▪ Les ressources sont utilisées à bon escient</li><li>▪ L'utilisation des outils numériques est effective</li></ul>  |   |

|   |   |
|---|---|
| <b>Activité<br/>A1</b>  | <b>COMMUNICATION</b>  |
| <b>Tâche<br/>T2</b>   | <b>T2 : Communiquer avec les différents intervenants</b><br><br><div style="text-align: right;">Niveau d'implication : <b>2</b></div> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie</li> <li>▪ Documents internes de suivi de l'intervention (fiche d'intervention, fiche qualité, BL, ...)</li> <li>▪ Documents de réalisation du projet (plans, croquis, schémas)</li> <li>▪ Fiche technique des matériaux et appareils</li> <li>▪ Supports numériques de base</li> <li>▪ Connaissance de l'entreprise</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Sur chantier, seul ou en équipe sous contrôle ponctuel d'un responsable</p> |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les échanges avec les intervenants sont clairs, argumentés et concis</li> <li>▪ Le vocabulaire et la terminologie sont adaptés à la situation et à l'interlocuteur</li> <li>▪ La posture est professionnelle</li> <li>▪ Le déroulement de l'intervention est expliqué aux intervenants en Co-activité</li> <li>▪ L'image du métier et de l'entreprise sont valorisés (matériels maintenus en bon état, tenue de travail propre et adaptée)</li> </ul>   |   |

|  |  |                                 |
|--|--|---------------------------------|
| <b>Activité<br/>A1</b>   | <b>COMMUNICATION</b>                       |                                 |
| <b>Tâche<br/>T3</b>  | <b>T3 : Rendre compte de ses activités</b> | Niveau d'implication : <b>2</b> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie</li> <li>▪ Documents de suivi d'intervention (fiche d'intervention, bon de livraison, rapport journalier)</li> <li>▪ Documents de réalisation de l'intervention (plans, croquis, schémas)</li> <li>▪ Fiche technique des matériaux et appareils</li> <li>▪ Bordereau, trame, fiche d'entreprise</li> <li>▪ Outils de communication et supports numériques</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Sur chantier, seul ou en équipe sous contrôle ponctuel d'un responsable</p> |  |                                 |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les consignes sont comprises et appliquées</li> <li>▪ Les informations (orales ou écrites) sont transmises, complètes, exactes et exploitables</li> <li>▪ Les anomalies entre le dossier technique et le chantier sont signalées</li> </ul>  |  |                                 |

|  |   |
|--|---|
| <b>Activité A2</b>   | <b>PRÉPARATION</b>  |
| <b>Tâche<br/>T4</b>  | <p><b>T4 : Organiser son intervention et son poste de travail en adoptant une attitude éco-responsable</b></p> <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 2</p> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie</li> <li>▪ Dossier technique, fiches techniques, fiches de données de sécurité et notices des matériels</li> <li>▪ PPSPS et extraits du CCTP, ....</li> <li>▪ Maquettes numériques 3D, plans d'exécution, croquis, modes opératoires, quantitatifs, bons de commande, bons de livraison, plannings</li> <li>▪ Matériels, matériaux et outillage</li> <li>▪ Conditions d'utilisation des matériels et de l'outillage</li> <li>▪ Outils de communication et supports numériques</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Seul ou avec son responsable, à l'atelier et/ou sur le chantier</p> |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'intervention est organisée méthodiquement</li> <li>▪ Les matériels et les matériaux sont prévus en quantité suffisante pour l'intervention</li> <li>▪ La Co-activité est prise en compte le cas échéant</li> <li>▪ Le principe 3R VE est appliqué (Réduction, Réemploi, Recyclage, Valorisation et Élimination)</li> </ul>   |   |

|   |   |
|---|---|
| <b>Activité A2</b>  | <b>PRÉPARATION</b>  |
| <b>Tâche</b><br><b>T5</b>   | <b>T5 : Préparer et vérifier les matériels, l'outillage et les moyens de prévention</b><br><br>Niveau d'implication : 3 |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ PPSPS et extraits du CCTP</li> <li>▪ Plans d'exécution, nomenclatures, croquis, modes opératoires, quantitatifs, bon de commande, bon de livraison, planning d'intervention</li> <li>▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie</li> <li>▪ Stock disponible au magasin</li> <li>▪ Matériels et outillages disponibles</li> <li>▪ Conditions d'utilisation des matériels et outillages</li> <li>▪ Outils de communication et supports numériques</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Sur chantier, seul ou en équipe sous contrôle ponctuel d'un responsable</p> |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le choix des matériels, des outils et des moyens de prévention est adapté à l'intervention</li> <li>▪ L'état des matériels, des outils et des moyens de prévention est vérifié</li> <li>▪ Les matériels, les outils et les moyens de prévention sont préparés, stockés, protégés et mis en sécurité</li> </ul>  |   |

|   |  |
|---|--|
| <b>Activité A2</b>  | <b>PRÉPARATION</b>   |
| <b>Tâche<br/>T6</b>   | <b>T6 : Préparer et vérifier les matériaux et les fournitures</b><br><br>Niveau d'implication : <b>3</b> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consignes orales et écrites</li> <li>▪ Dossier technique, fiches techniques et notices des matériels</li> <li>▪ Extraits du CCTP</li> <li>▪ Maquettes numériques 3D, plans d'exécution, croquis, modes opératoires, plannings</li> <li>▪ Stock disponible à l'atelier</li> <li>▪ Outils de communication et supports numériques</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b><br/>Seul ou avec son responsable, à l'atelier et sur le chantier</p> |  |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La nature des fournitures et des matériaux est identifiée</li> <li>▪ Les fournitures et les matériaux sont contrôlés en quantité et en qualité et les réserves sont posées</li> <li>▪ Les fournitures et les matériaux sont préparés et stockés dans les conditions optimales</li> </ul>  |  |

|   |  |
|---|--|
| <b>Activité A3</b>  | <b>RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT</b>  |
| <b>Tâche<br/>T7</b>   | <b>T7 : Identifier et préparer les supports</b> <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chantier neuf ou rénovation</li> <li>▪ Les normes et les tolérances</li> <li>▪ Dossier d'exécution sommaire ou détaillé</li> <li>▪ Matériels et outillage de contrôle des niveaux, de planimétrie, des aplombs, des équerrages, d'humidité...</li> <li>▪ Mode opératoire, dosage (mortier de liant, mortier colle, adhésifs...)</li> <li>▪ Matériels (malaxeur, bétonnière...), matériaux et produits (isolants, primaires, ragréages...).</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Sur chantier, seul ou en équipe sous contrôle ponctuel d'un responsable</p>  |  |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les supports sont reconnus, les anomalies sont signalées</li> <li>▪ Les mesures sont effectuées et les écarts ne permettant pas la réalisation sont signalés</li> <li>▪ Les points particuliers sont contrôlés : aplomb, planéité, niveau, équerrage, siccité, cohésion du support</li> <li>▪ L'acceptabilité du degré et de l'adhérence du support est argumentée</li> <li>▪ Les règles d'emplois sont respectées (les dosages...)</li> <li>▪ La réalisation des travaux préparatoires est effectuée dans le respect des plans d'exécution, des règles de mise en œuvre, des règles de sécurité, du tri des déchets, des occupants et des utilisateurs des lieux.</li> </ul> |  |

|  |   |                          |
|--|---|--------------------------|
| <b>Activité A3</b>   | <b>RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT</b> |                          |
| <b>Tâche<br/>T8</b>  | <b>T8 : Réaliser un calepinage simple</b>           | Niveau d'implication : 3 |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chantier neuf ou rénovation</li> <li>▪ Matériaux</li> <li>▪ Plan, calepinage, consignes orales ou écrites, croquis, PPSPS</li> <li>▪ Matériel de mesure et de tracé</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Sur chantier, seul ou en équipe sous contrôle ponctuel d'un responsable</p> <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'implantation est conforme aux consignes (calepinage, fiche de travail, pose droite, pose diagonale), les différences (cotes, équerrage, alignement...) sont signalées et prises en compte</li> <li>▪ L'assemblage à sec est effectué et adapté au calibrage des carreaux. Dans le cas où l'adaptation modifierait le calepinage, la rectification est effectuée selon les directives du supérieur hiérarchique</li> <li>▪ Les coupes, frises, listels sont uniformément répartis</li> <li>▪ Les métrages, les clés et raccords de bordure, les coupes, sont définis</li> </ul> |   |                          |



|   |  |
|---|--|
| <b>Activité A3</b>  | <b>RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT</b>  |
| <b>Tâche<br/>T9</b>   | <b>T9 : Effectuer les dosages et mélanges selon les quantités des produits à mettre en œuvre</b><br><br><div style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</div> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chantier neuf ou rénovation</li> <li>▪ Mode opératoire, dosage (mortier de liant, mortier colle, adhésifs)</li> <li>▪ Matériels (malaxeur, bétonnière...), matériaux et produits (primaires, ragréages)</li> <li>▪ La fiche de travail</li> <li>▪ Les fiches techniques ou catalogues fabricant</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Sur chantier, seul ou en équipe sous contrôle ponctuel d'un responsable</p> |  |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les dosages sont respectés</li> <li>▪ La zone de travail est repérée</li> <li>▪ Les foisonnements et pourcentages de pertes sont pris en compte</li> <li>▪ Les pertes en matériaux sont minimisées (gaspillage)</li> <li>▪ L'identification, le tri et le stockage des déchets respectent la réglementation</li> </ul>  |  |

|  |   |
|--|---|
| <b>Activité A3</b>   | <b>RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT</b>   |
| <b>Tâche<br/>T10</b>   | <b>T10 : Effectuer la pose collée des revêtements céramiques et analogues</b><br><br><div style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</div> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chantier neuf ou rénovation (sols, murs, escaliers, plinthes...)</li> <li>▪ Le calepinage de pose (axes d'implantation, principe de pose ...)</li> <li>▪ Mode opératoire, dosage (mortier colle, mortier joint, adhésif)</li> <li>▪ Matériels (malaxeur), matériaux et produits (mortier colle, mortier joint, adhésifs)</li> <li>▪ Matériaux (terres cuites, mosaïques, grès, faïences, pâtes de verres, émaux, matériaux naturels...)</li> <li>▪ La fiche de travail</li> <li>▪ Les fiches techniques des revêtements et produits de collage</li> <li>▪ Les textes réglementaires (DTU, CPT, AT, ...)</li> <li>▪ PPSPS</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Sur chantier, seul ou en équipe sous contrôle ponctuel d'un responsable</p> |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les fiches techniques des revêtements et la technique de collage sont respectées</li> <li>▪ Les joints inter-carreaux sont réalisés, alignés et réguliers</li> <li>▪ Les joints de fractionnement et de dilatation sont respectés</li> <li>▪ Les tolérances de planéité et de désaffleurement sont respectées</li> <li>▪ Les coupes sont précises</li> <li>▪ Les pertes sont limitées et les chutes optimisées</li> <li>▪ Les niveaux sont respectés</li> <li>▪ Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection sont respectées</li> <li>▪ L'identification, le tri et le stockage des déchets respectent la réglementation</li> </ul>  |   |

|   |   |
|---|---|
| <b>Activité A3</b>  | <b>RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT</b>   |
| <b>Tâche<br/>T11</b>  | <b>T11 : Effectuer la pose scellée des revêtements céramiques et analogues</b><br><br><div style="text-align: right;">Niveau d'implication : <b>3</b></div> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chantier neuf ou rénovation (sols, escaliers...)</li> <li>▪ Le calepinage de pose (axes d'implantation, principe de pose ...)</li> <li>▪ Mode opératoire, dosage (mortier liant, mortier joint)</li> <li>▪ Matériels (bétonnière, pompe à mortier), matériaux et produits (mortier liant, mortier joint)</li> <li>▪ La fiche de travail</li> <li>▪ Les fiches techniques des revêtements</li> <li>▪ Les textes réglementaires (DTU, CPT, AT, ...)</li> <li>▪ PPSPS</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Sur chantier, seul ou en équipe sous contrôle ponctuel d'un responsable</p>  |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les fiches techniques des revêtements et la technique de scellement sont respectées</li> <li>▪ Les joints inter-carreaux sont réalisés, alignés et réguliers</li> <li>▪ Les joints de fractionnement et de dilatation sont respectés</li> <li>▪ Les tolérances de planéité et de désaffleurement sont respectées</li> <li>▪ Les coupes sont précises</li> <li>▪ Les pertes sont limitées et les chutes optimisées</li> <li>▪ Les niveaux, les épaisseurs de chape et les pentes sont respectés</li> <li>▪ Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection sont respectées</li> <li>▪ L'identification, le tri et le stockage des déchets respectent la réglementation</li> </ul> |   |

|  |   |
|--|---|
| <b>Activité A3</b>   | <b>RÉALISATION ET CONTRÔLE D'OUVRAGES COURANT</b>   |
| <b>Tâche<br/>T12</b>   | <b>T12 : Réaliser des systèmes de protection à l'eau</b><br><br><div style="text-align: right;">Niveau d'implication : <b>3</b></div> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chantier (sols, murs...)</li> <li>▪ Consignes orales et écrites</li> <li>▪ Mode opératoire (cohésion du support et présence des pentes)</li> <li>▪ Matériels (malaxeur)</li> <li>▪ Matériaux et produits (mortier colle, mortier joint, spec, sel, ...)</li> <li>▪ La fiche de travail</li> <li>▪ Les fiches techniques des produits</li> <li>▪ Les textes réglementaires (DTU, CPT, AT, ...)</li> <li>▪ PPSPS</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Sur chantier, seul ou en équipe sous contrôle ponctuel d'un responsable</p> |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les règles de mise en œuvre sont respectées (bandes d'armatures, moignons de raccordements, marouflage, encollage)</li> <li>▪ Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection sont respectées</li> <li>▪ Les pentes ou la planéité sont respectées</li> <li>▪ Les pertes sont optimisées</li> <li>▪ L'identification, le tri et le stockage des déchets respectent la réglementation</li> </ul>   |   |

|  |   |
|--|---|
| <b>Activité A4</b>   | <b>RÉALISATION ET CONTROLE D'OUVRAGE COURANT</b>  |
| <b>Tâche<br/>T13</b>   | <p data-bbox="347 255 1445 322"><b>T13 : Mettre en œuvre des isolants phoniques, thermiques et des systèmes de désolidarisation</b></p> <p data-bbox="1145 353 1422 387" style="text-align: right;">Niveau d'implication : <b>3</b></p> |
| <p data-bbox="129 443 628 477"><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul data-bbox="180 506 826 837" style="list-style-type: none"> <li>▪ Chantier (sols, murs...)</li> <li>▪ Consignes orales et écrites</li> <li>▪ Matériels</li> <li>▪ Matériaux et produits (isolant, mortier colle)</li> <li>▪ La fiche de travail</li> <li>▪ Les fiches techniques des produits</li> <li>▪ Les textes réglementaires (DTU, CPT, AT, ...)</li> <li>▪ PPSPS</li> </ul> <p data-bbox="129 875 475 909"><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p data-bbox="177 925 1121 958">Sur chantier, seul ou en équipe sous contrôle ponctuel d'un responsable</p> |   |
| <p data-bbox="129 1016 411 1050"><b>Résultats attendus :</b></p> <ul data-bbox="180 1102 1437 1299" style="list-style-type: none"> <li>▪ Les règles de mise en œuvre sont respectées (continuité de l'isolant, traitement des bandes périphériques, pare vapeur...)</li> <li>▪ Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection sont respectées</li> <li>▪ Les pertes sont optimisées</li> <li>▪ L'identification, le tri et le stockage des déchets respectent la réglementation</li> </ul>   |   |

|   |   |
|---|---|
| <b>Activité A4</b>  | <b>RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES</b>   |
| <b>Tâche<br/>T14</b>  | <b>T14 : Poser des accessoires intégrés à l'ouvrage</b><br><br><div style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</div> |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le chantier neuf ou rénovation</li> <li>▪ Les fiches de travaux</li> <li>▪ Les plans de détails</li> <li>▪ Les règles de pose</li> <li>▪ Consignes orales et écrites</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Sur chantier, seul ou en équipe sous contrôle ponctuel d'un responsable</p>  |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <p>Pour des accessoires tels que : cadre de tapis brosse, joint de dilatation, nez de marche, siphon de sol, caniveau, cadre tampon, carrelage sur plot.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les accessoires sont posés conformément aux règles de l'art</li> <li>▪ Les tolérances de planéité, verticalité et de pentes sont respectées</li> <li>▪ Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection sont respectées</li> <li>▪ L'identification, le tri et le stockage des déchets respectent la réglementation</li> </ul> |   |

|  |   |
|--|---|
| <b>Activité A4</b>   | <b>RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES</b>   |
| <b>Tâche<br/>T15</b>   | <b>T15 : Réaliser des revêtements de sol en milieu humide</b><br><br>Niveau d'implication : 2 |
| <p><b>Moyens et ressources disponibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le chantier neuf ou rénovation</li> <li>▪ Les fiches de travaux</li> <li>▪ Les plans de détails</li> <li>▪ Les règles de pose</li> <li>▪ Consignes orales et écrites</li> </ul> <p><b>Contexte d'intervention :</b></p> <p>Sur chantier, seul ou en équipe sous contrôle ponctuel d'un responsable</p>   |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les éléments d'évacuation (siphon et caniveaux) sont posés</li> <li>▪ La forme est réalisée (mortier ou receveur à carreler)</li> <li>▪ L'étanchéité est assurée</li> <li>▪ Les accessoires sont posés conformément aux règles de l'art</li> <li>▪ Les tolérances de planéité, verticalité et de pentes sont respectées</li> <li>▪ Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection sont respectées</li> <li>▪ L'identification, le tri et le stockage des déchets respectent la réglementation</li> </ul> |   |

**Annexe Ib**  
**Référentiel de compétences**  
Spécialité Carreleur mosaïste de certificat d'aptitude professionnelle

## **COMPÉTENCES ET SAVOIRS ASSOCIÉS**

### **Les compétences**

Le référentiel de compétences de la spécialité Carreleur Mosaïste de CAP est construit à partir du référentiel des activités professionnelles.

Il décrit les compétences professionnelles terminales et les connaissances qui y sont associées. Il précise les conditions dans lesquelles celles-ci sont évaluées (les ressources, le contexte) ainsi que leurs critères d'évaluation. Il sert de base à la construction de l'évaluation du candidat, quelles que soient les modalités de celle-ci : épreuves ponctuelles, contrôle en cours de formation, validation des acquis de l'expérience. A cette fin, les compétences sont regroupées en unités constitutives du diplôme en cohérence avec les activités et tâches professionnelles.

Les compétences composant ce référentiel sont mises en relation avec les tâches professionnelles du RAP sous la forme d'un tableau croisé,

Les compétences décrites ci-après correspondent à la fois à des compétences terminales évaluables lors de la certification et également à des objectifs de formation. Elles intègrent le développement d'attitudes professionnelles telles que la rigueur et la précision, l'esprit d'équipe, la curiosité et l'écoute.

Aucune chronologie dans la maîtrise des compétences n'est induite, il s'agit d'une présentation analytique.

Les compétences à mobiliser pour réaliser l'ensemble des activités et tâches du référentiel des activités professionnelles (annexe 1a) sont les suivantes :

- C1.1 : Compléter et transmettre des documents
- C1.2 : Échanger et rendre compte oralement ou par écrit
  
- C2.1 : Décoder un dossier technique
- C2.2 : Choisir les matériels et les outillages
- C2.3 : Déterminer les besoins en matériaux
  
- C3.1 : Organiser son intervention
- C3.2 : Sécuriser son intervention
- C3.3 : Préparer les supports
- C3.4 : Implanter et répartir
- C3.5 : Réaliser des systèmes de protection à l'eau
- C3.6 : Réaliser des chapes ou des formes
- C3.7 : Construire des éléments modulaires et en panneaux à carreler
- C3.8 : Poser des revêtements collés
- C3.9 : Poser des revêtements scellés
- C3.10 : Poser des revêtements sur plots
- C3.11 : Poser des éléments et des accessoires
- C3.12 : Poser des sous-couches isolantes
- C3.13 : Réaliser des systèmes d'étanchéité
- C3.14 : Gérer ses besoins en matériaux et en matériels en cours de travaux
  
- C4.1 : Contrôler la nature et la conformité des supports horizontaux et verticaux
- C4.2 : Contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux



Les savoirs associés aux compétences :

Les savoirs, déclinés en connaissances, nécessaires à la mise en œuvre des compétences, sont regroupés en 2 pôles et doivent être abordés dans un contexte professionnel donné :

Pôle 1 : Connaissances du monde professionnel

Pôle 2 : Connaissances scientifiques et techniques

Les limites de connaissances attendues de ces savoirs sont graduées selon les 3 premiers niveaux d'apprentissage de type cognitif de la taxonomie de Bloom.

## CAPACITÉS GÉNÉRALES ET COMPÉTENCES

| CAPACITÉS GÉNÉRALES | COMPÉTENCES  |
|---------------------|--|
| <b>COMMUNIQUER</b>  | <b>C1</b><br>C1.1 : Compléter et transmettre des documents<br>C1.2 : Échanger et rendre compte oralement ou par écrit  |
| <b>PRÉPARER</b>     | <b>C2</b><br>C2.1 : Décoder un dossier technique<br>C2.2 : Choisir les matériels et les outillages<br>C2.3 : Déterminer les besoins en matériaux   |
| <b>RÉALISER</b>     | <b>C3</b><br>C3.1 : Organiser son intervention<br>C3.2 : Sécuriser son intervention<br>C3.3 : Préparer les supports<br>C3.4 : Implanter et répartir<br>C3.5 : Réaliser des systèmes de protection à l'eau<br>C3.6 : Réaliser des chapes ou des formes<br>C3.7 : Construire des éléments modulaires et en panneaux à carreler<br>C3.8 : Poser des revêtements collés<br>C3.9 : Poser des revêtements scellés<br>C3.10 : Poser des revêtements sur plots<br>C3.11 : Poser des éléments et des accessoires<br>C3.12 : Poser des sous-couches isolantes<br>C3.13 : Réaliser des systèmes d'étanchéité<br>C3.14 : Gérer ses besoins en matériaux et matériels en cours de travaux |
| <b>CONTRÔLER</b>    | <b>C4</b><br>C4.1 : Contrôler la nature et la conformité des supports horizontaux et verticaux<br>C4.2 : Contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux  |





## DESCRIPTION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

### C1 : COMMUNIQUER

| <b>C1.1 : Compléter et transmettre des documents</b>                             |  | <b>UP</b>   | <b>1</b> |
|--|--|---|----------|
|  |  | <b>BC</b>   | <b>1</b> |
| <b>Compétences<br/>(Être capable de...)</b>                                      | <b>Conditions<br/>(Ressources, moyens)</b>   | <b>Critères d'évaluation</b>  |          |
| Prendre connaissance des consignes, des documents techniques et organisationnels | Contexte professionnel d'intervention<br>Consignes de travail, orales ou écrites de la hiérarchie, de sécurité, liée à l'environnement, au délai et au traitement des déchets, etc...  | Les consignes, les documents et leurs finalités sont compris et respectés   |          |
| Compléter et transmettre un document technique ou administratif                  | Informations des partenaires professionnels, du client ou de la direction du chantier<br><br>Tout ou partie du dossier technique de l'opération en fonction des tâches confiées :<br><br>Procédure et liste de diffusion<br><br>Planning des tâches<br><br>Outils de communication technique, y compris numériques | Le document proposé est complété d'une manière claire et exhaustive<br><br>La procédure de transmission est respectée |          |

## C1 : COMMUNIQUER

### C1.2 : Échanger et rendre compte oralement ou par écrit

|    |   |
|----|---|
| UP | 3 |
| BC | 3 |

| Compétences<br>(Être capable de...)   | Conditions  | Critères d'évaluation  |
|---|---|--|
| Rendre compte oralement d'une situation professionnelle :<br><br>- à sa hiérarchie<br>- à un partenaire professionnel<br>- à un intervenant du chantier | Contexte professionnel d'intervention<br>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie<br><br>Tout ou partie du dossier technique du chantier en fonction des tâches confiées<br><br>Outils de communication technique, y compris numériques | L'interlocuteur est écouté et compris<br><br>L'information transmise est conforme aux règles de l'entreprise<br><br>Le contenu de l'échange et la précision du vocabulaire sont adaptés à l'interlocuteur<br><br>Le propos est clair, précis et concis |

## C2 : PRÉPARER

| C2.1 : Décoder un dossier technique  |  | UP  | 1 |
|--|--|---|---|
|  |  | BC  | 1 |
| Compétences<br>(Être capable de...)  | Conditions   | Critères d'évaluation   |   |
| Collecter et ordonner des informations techniques                                      | <p>Contexte professionnel d'intervention<br/>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie</p> <p>Tout ou partie du dossier technique du chantier en fonction des tâches confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans architecturaux et descriptifs,</li> <li>- Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé</li> <li>- Extraits de règlements, normes et règles de l'art</li> <li>- Schéma, croquis ou plans d'exécution,</li> <li>- Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de préparation de travaux, calendrier d'intervention...)</li> <li>- Notice technique des produits et matériaux à mettre en œuvre</li> </ul> <p>Outils de communication technique, y compris numériques</p> | <p>Les données techniques nécessaires à l'intervention sont identifiées</p> <p>La collecte des informations nécessaires à l'intervention est complète et exploitable</p> <p>Le classement des données est exploitable et respecte les règles de l'entreprise.</p> <p>Les notices d'utilisation des produits de mise en œuvre, matériels et matériaux sont comprises et respectées</p> <p>Les conditions d'intervention sur site (spécificités du chantier) sont identifiées</p> |   |
| Traduire graphiquement une solution technique, manuellement ou avec un outil numérique |  | <p>Le schéma ou le croquis de détail permet la réalisation</p> <p>Les conventions de représentation sont respectées</p>   |   |

## C2 : PRÉPARER

### C2.2 : Choisir les matériels et les outillages

|    |   |
|----|---|
| UP | 1 |
| BC | 1 |

| Compétences<br>(Être capable de...)   | Conditions  | Critères d'évaluation  |
|---|---|--|
| Identifier les matériels et outillages nécessaires à la réalisation de son intervention | <p>Contexte professionnel d'intervention<br/>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie</p> <p>Tout ou partie du dossier technique du chantier en fonction des tâches confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Plans architecturaux et descriptifs</li><li>- Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé</li><li>- Extraits de règlements, normes et règles de l'art</li></ul> | <p>Les matériels et outillages choisis sont adaptés à l'intervention</p> <p>Les règles et limites d'utilisation des matériels et outillages sont respectées</p> <p>Le bon état général des matériels est vérifié</p> |
| Inventorier les EPI adaptés à l'intervention  | <ul style="list-style-type: none"><li>- Schéma, croquis ou plans d'exécution,</li><li>- Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de suivi de matériels et outillages, calendrier d'intervention...)</li><li>- Notice technique</li></ul> <p>Outils de communication technique, y compris numériques</p>  | <p>L'inventaire des EPI est complet et adapté à l'intervention</p>   |



## C2 : PRÉPARER

### C2.3 : Déterminer les besoins en matériaux

UP 1

BC 1

| Compétences<br>(Être capable de...)                                | Conditions  | Critères d'évaluation   |
|--|---|---|
| Repérer et quantifier les matériaux nécessaires à son intervention | <p>Contexte professionnel d'intervention<br/>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie<br/>Informations des partenaires professionnels, du client ou de la direction de chantier</p> <p>Tout ou partie du dossier technique en fonction des tâches confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Plans architecturaux et descriptifs de l'installation,</li><li>- Devis quantitatif</li><li>- Schéma, croquis ou plans d'exécution,</li><li>- Documents et procédures internes à l'entreprise (bon de commande, bon de travaux...)</li></ul> <p>Documentation des fournisseurs</p> <p>Outils de communication technique, y compris numériques</p> | <p>La nature et les caractéristiques des matériaux respectent la demande et le descriptif technique</p> <p>Les quantités sont conformes aux besoins de l'intervention et prennent en compte les chutes en fonction des formats pour les carrelages et des consommations pour les produits de mise en œuvre.</p> |

## C3 : RÉALISER

### C3.1 : Organiser son intervention

|    |   |
|----|---|
| UP | 2 |
| BC | 2 |

| <b>Compétences<br/>(Être capable de...)</b>  | <b>Conditions</b>  | <b>Critères d'évaluation</b>   |
|--|--|--|
| <p>Organiser son poste de travail</p> <p>Adapter son poste de travail à l'évolution de la situation réelle</p> | <p>Contexte professionnel d'intervention<br/>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie<br/>Informations des partenaires professionnels, du client ou de la direction de chantier</p> <p>Tout ou partie du dossier technique en fonction des tâches confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Plans architecturaux et descriptifs de l'installation,</li><li>- Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de suivi de travaux, calendrier d'exécution, liste des intervenants...)</li></ul> <p>Outils de communication technique, y compris numériques</p> | <p>Les spécificités du chantier sont identifiées et prises en compte</p> <p>Les anomalies techniques sont repérées et signalées</p> <p>La co-activité est prise en compte</p> <p>Une démarche éco-responsable est mise en œuvre</p> <p>L'organisation du poste de travail est adaptée à l'avancement des travaux</p> <p>Les matériaux, matériels et outillages approvisionnés permettent la réalisation rationnelle de l'intervention</p> <p>L'état des matériels et outillages est vérifié, leur fonctionnement est testé</p> |

## C3 : RÉALISER

| C3.2 : Sécuriser son intervention   |   | UP   | 2 |
|---|---|--|---|
|   |   | BC   | 2 |
| Compétences<br>(Être capable de...)   | Conditions  | Critères d'évaluation  |   |
| <p>Identifier les dangers propres à son intervention</p> <p>Appliquer les mesures de prévention prévues</p> <p>Alerter en cas de situation dangereuse</p> <p>Préparer l'intervention auprès des lignes électriques et réseaux aériens</p> | <p>Contexte professionnel d'intervention</p> <p>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie</p> <p>Consignes et procédures liées à l'intervention à proximité de réseaux</p> <p>Informations des partenaires professionnels, du client ou usager</p> <p>Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans et descriptifs des travaux ou du chantier</li> <li>- Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé</li> <li>- Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches sécurité, fiches de contrôle, calendrier d'exécution...)</li> </ul> <p>Matériels et outillages</p> <p>Outils de communication technique, y compris numériques</p> <p>Certifications, qualifications et habilitations nécessaires à l'opération.</p> | <p>Les dangers sont identifiés de manière exhaustive</p> <p>Le référentiel de compétences lié à l'AIPR est mis en œuvre</p> <p>Une démarche de prévention dans son environnement de travail est mise en œuvre</p> <p>L'installation du poste de travail garantit la sécurité et la protection de la santé</p> <p>Les protections collectives sont respectées</p> <p>Les EPI utilisés sont adaptés à la situation.</p> <p>Les consignes collectives et individuelles sont respectées.</p> <p>Une situation dangereuse persistante est signalée à sa hiérarchie</p> <p>Le droit de retrait est exercé en cas de danger grave et imminent.</p> <p>Les réseaux sensibles et non -sensibles sont identifiés ;</p> <p>Les risques associés aux types de réseaux sont cités ;</p> <p><i>Les critères d'évaluation sont rédigés en référence au « profil opérateur » du référentiel de compétences préparant à l'intervention à proximité des réseaux)</i></p> |   |

## C3 : RÉALISER

### C3.3 : Préparer les supports

|    |   |
|----|---|
| UP | 2 |
| BC | 2 |

| Compétences<br>(Être capable de...)   | Conditions<br>(ressources, moyens)   | Critères d'évaluation  |
|---|--|--|
| <p>Traiter les altérations et dégradations du support :</p> <p>Ouvrir des fissures, et les traiter</p> <p>Poncer, meuler, gratter, grenailleur, piquer, dégraisser, dépoussiérer...</p> <p>Déposer, coller, visser... des éléments désolidarisés...</p> | <p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Sur le chantier.</p> <p>En autonomie.</p> <p>Les consignes de gestion des déchets du chantier.</p> <p>Des procédures internes à l'entreprise.</p> <p>Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Les temps impartis (délais de séchage...).</p> <p>Les matériels et les accessoires.</p> <p>Les matériaux nécessaires à la préparation des supports, leur notice d'utilisation</p> | <p>Les parties non adhérentes sont éliminées ou consolidées.</p> <p>Les supports sont cohérents, sains et propres.</p> <p>Les surfaces sont exemptes de tout élément susceptible de nuire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à l'adhésion des revêtements (poussières, laitance, graisses, enduit du peintre ou du plâtrier...),</li> <li>- à la régularité de l'état de surface et à sa planéité (balèvres, grains, projections, têtes de vis...).</li> </ul> <p>Les surfaces ne présentent ni mousse, ni lichen, ni moisissure.</p> <p>Les délais de séchage du support sont respectés.</p> <p>Les préparations des supports répondent aux exigences réglementaires ou normatives.</p> <p>L'adhérence des produits à venir est garantie.</p> |
| <p>Appliquer des primaires.</p> <p>Appliquer des ragréages et des enduits.</p>  |  | <p>Les produits utilisés (primaire/enduit et primaire/ragréage) sont compatibles entre eux.</p> <p>Les tolérances de planéité des enduits et des ragréages sont respectées</p>   |

## C3 : RÉALISER

| C3.4 : Planter et répartir   |  | UP   | 2 |
|--|--|--|---|
|  |  | BC   | 2 |
| Compétences<br>(Être capable de...)  | Conditions<br>(ressources, moyens)   | Critères d'évaluation  |   |
| <p><b>Planter.</b><br/> <b>Répartir les éléments :</b><br/>           Pour la pose d'un carrelage, d'une frise, d'un listel, d'une plinthe...<br/>           Pour la réalisation d'un appareillage décoratif, d'un opus...</p> | <p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.<br/>           Sur le chantier. En autonomie.<br/>           Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.<br/>           Des consignes écrites et orales.<br/>           Des matériels de mesure et de traçage, ainsi que leurs notices d'utilisation.<br/>           Des moyens d'accès et plateformes de travail.<br/>           Les matériaux à mettre en œuvre et leurs fiches techniques.<br/>           Le temps imparti.</p> | <p>La zone concernée est dégagée de tout obstacle et les supports conformes aux exigences techniques et normatives.<br/>           Les règles de sécurité et de santé au travail sont respectées.<br/>           Les configurations particulières sont prises en compte ou rectifiées (faux équerrage, non rectitude des murs...).</p> <p>Le choix des matériels de mesure et de tracé est adapté, leur utilisation est maîtrisée.<br/>           Les tracés sont visibles et précis.<br/>           Les dimensions, les niveaux, les pentes, la verticalité, l'horizontalité, les angles... respectent les documents descriptifs en regard des tolérances admises.<br/>           L'implantation permet la forme de pose prévue (droite, en diagonale, etc...) avec ou sans pourtour, par assemblage de carreaux...).</p> <p>La répartition et l'implantation respectent les documents descriptifs, le projet décoratif, l'esthétique et les règles de l'art...</p> |   |

## C3 : RÉALISER

### C3.5 : Réaliser des systèmes de protection à l'eau (SPEC)

|    |   |
|----|---|
| UP | 2 |
| BC | 2 |

| Compétences<br>(Être capable de...)                                      | Conditions<br>(ressources, moyens)  | Critères d'évaluation   |
|--|---|---|
| Mettre en œuvre un système de protection à l'eau sous carrelage (SPEC) ; | <p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Sur le chantier.<br/>En autonomie<br/>Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Des moyens d'accès et plateformes de travail.</p> <p>Les matériaux à mettre en œuvre.</p> <p>Les matériels pour réaliser le système de protection à l'eau.<br/>Les consignes de gestion des déchets du chantier.<br/>Le temps impartis.</p> | <p>Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.</p> <p>Les règles de sécurité et de santé au travail sont respectées.</p> <p>Le système de protection à l'eau est réalisé selon le mode opératoire dont il relève.</p> <p>Le geste et l'attitude sont professionnels.</p> <p>La réalisation du système respecte les pièces contractuelles de mise en œuvre du produit choisi, ainsi que les exigences des documents descriptifs et techniques.</p> <p>Les parties à préserver ne sont pas endommagées.</p> <p>La coordination avec les autres corps d'état est effective.</p> <p>Le temps impartis est respecté.</p> <p>Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés.</p> |

## C3 : RÉALISER

### C3.6 : Réaliser des chapes ou des formes

|    |   |
|----|---|
| UP | 2 |
| BC | 2 |

| Compétences<br>(Être capable de...)   | Conditions<br>(ressources, moyens)  | Critères d'évaluation   |
|---|---|---|
| <p>Réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Une chape rapportée adhérente, armée ou non ;</li> <li>-Une chape allégée ;</li> <li>-Une chape désolidarisée sur film polyéthylène (polyane), sur un lit de sable...</li> <li>-Une chape flottante sur isolant thermique ou phonique, sur systèmes de planchers chauffants à eau ou rayonnants électriques...</li> <li>-Une chape fluide (ciment ou anhydrite) ;</li> <li>-Un ravaillage.</li> <li>-Une forme</li> </ul> | <p>Sur le chantier. En autonomie.</p> <p>Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Les matériaux à mettre en œuvre.</p> <p>Les matériels pour préparer le mortier et réaliser la chape ou la forme.</p> <p>Les consignes de gestion des déchets du chantier.</p> <p><b>Le tracé du trait de niveau</b></p> <p>Le temps imparti.</p> | <p>Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.</p> <p>La qualité d'exécution des sous-couches isolantes déjà posées est contrôlée.</p> <p>Le support est préparé selon la nature de la chape (mouillage, film polyéthylène ...).</p> <p>L'état de surface du support est exempt d'aspérités pour la mise en œuvre des sous-couches phoniques minces...).</p> <p>Les siphons, les caniveaux, les tampons, les profilés (joints de fractionnement ou de dilatation) ne sont mis en place que lors de la pose du carrelage.</p> <p>Les bandes périphériques sont correctement posées.</p> <p>Le mortier préparé « in situ » respecte les dosages et la plasticité requis en fonction de la nature de la chape.</p> <p>Les qualités et les quantités du mortier livré sont contrôlées.</p> <p>L'ouvrage et les conditions dans lesquelles il est réalisé respectent les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs (respect du niveau par rapport à celui du « sol fini », armature, pourcentage et formes de pentes...).</p> <p>Les règles de sécurité et de santé au travail sont respectées.</p> <p>Le geste et l'attitude sont professionnels.</p> <p>Les pertes sont minimisées.</p> <p>La coordination avec les autres corps d'état est effective.</p> <p>Le temps imparti est respecté.</p> |

## C3 : RÉALISER

### C3.7 : Construire des éléments modulaires et en panneaux à carreler

UP 2

BC 2

| Compétences<br>(Être capable de...)   | Conditions<br>(ressources, moyens)  | Critères d'évaluation  |
|---|---|--|
| <p>Mettre en œuvre des éléments modulaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>des carreaux de béton cellulaire.</li> <li>des carreaux ou des plaques de plâtre (hydro en pièces humides)</li> <li>des éléments en terre cuite.</li> </ul> | <p>Sur le chantier, seul ou en équipe ou en co-activité</p> <p>En autonomie</p> <p>Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Les matériaux à mettre en œuvre.</p> <p>Les matériels pour poser les éléments modulaires et les panneaux prêts à carreler.</p> <p>Les consignes de gestion des déchets du chantier.</p> <p>Le temps imparti.</p> | <p>Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.</p> <p>Les règles de sécurité et de santé au travail sont respectées.</p> <p>Le tracé d'implantation est respecté.</p> <p>L'ouvrage est construit selon le mode opératoire dont il relève.</p> <p>Le geste et l'attitude sont professionnels.</p> <p>L'ouvrage et les conditions dans lesquelles il est réalisé respectent les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'emplacement des trappes de visite est adapté.</li> <li>- le choix de la nature des éléments et des produits de liaisonnement,</li> <li>- le respect des règles de montage des éléments,</li> <li>- les dimensions, la verticalité, l'horizontalité, la planéité,</li> <li>- le traitement des joints, des cueillies, des angles,</li> <li>- la liaison cloison et sol, cloison et plafond, cloison et paroi verticale,</li> </ul> <p>Les chutes ou les pertes sont minimisées.</p> <p>Les parties à préserver ne sont pas endommagées.</p> <p>La coordination avec les autres corps d'état est effective.</p> <p>Le temps imparti est respecté.</p> <p>Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés.</p> |



## C3 : RÉALISER

### C3.8 : Poser des revêtements collés

|    |   |
|----|---|
| UP | 2 |
| BC | 2 |

| Compétences<br>(Être capable de...)  | Conditions<br>(ressources, moyens)  | Critères d'évaluation  |
|--|---|--|
| <p><b>Coller les revêtements ;</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faïences, grès cérame, grès émaillés, carreaux de ciment, terres cuites, pierres naturelles ou reconstituées, mosaïques, pâte de verre, émaux...</li> <li>- Carrelages dont ceux de grand format ou de format oblong, listels, frises, plinthes, éléments décoratifs ;</li> <li>- Sur sols et sur murs, en intérieur et en extérieur ;</li> <li>- Sur toute configuration de support ou d'ouvrage, notamment celle impliquant une pose techniquement complexe (escalier balancé, poteau circulaire...) ;</li> <li>- En pose droite et diagonale, avec ou sans bordure, assemblage de carreaux de dimensions <i>variables</i>, de formes et d'orientations différentes...</li> </ul> <p><b>Poser les profilés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'angles ;</li> <li>- de dilatation ;</li> <li>- de fractionnement.</li> </ul> <p><b>Confectionner des joints inter-carreaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de recette, formulés et « époxydiques ».</li> </ul> <p><b>Confectionner des joints en mastics souples :</b><br/>Silicone, acrylique, polyuréthane...</p> | <p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Sur le chantier. En autonomie.</p> <p>Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Les matériaux à mettre en œuvre.</p> <p>Les matériels pour réaliser un carrelage collé, y compris la pose des profilés et la confection des joints.</p> <p>Les consignes de gestion des déchets du chantier.</p> <p>Le temps imparti.</p> | <p>Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.</p> <p>Les règles de sécurité et de santé au travail sont respectées.</p> <p>Les tracés d'implantation et de répartition des éléments sont respectés.</p> <p>Le revêtement est posé selon le mode opératoire dont il relève.</p> <p>Le geste et l'attitude sont professionnels.</p> <p>L'ouvrage et les conditions dans lesquelles il est réalisé respectent les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le mortier colle, ou l'adhésif adapté aux différents paramètres (sols, murs, surface des carreaux, nature des carreaux, type de support, classement UPEC du local etc... ;</li> <li>- le format des éléments (carreaux, plinthes, listels, frises...) ;</li> <li>- l'appareillage (droit, en diagonale, en bordure...)</li> <li>- Le choix et la mise en œuvre des joints est maîtrisé</li> </ul> <p>Les pertes sont minimisées.</p> <p>Les parties à préserver ne sont pas endommagées.</p> <p>La coordination avec les autres corps d'état est effective.</p> <p>Le temps imparti est respecté.</p> <p>Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés.</p> |

## C3 : RÉALISER

| <b>C3.9 : Poser des revêtements scellés</b>   |  | <b>UP</b>   | <b>2</b> |
|---|--|---|----------|
|   |  | <b>BC</b>   | <b>2</b> |
| <b>Compétences<br/>(Être capable de...)</b>   | <b>Conditions<br/>(ressources, moyens)</b>   | <b>Critères d'évaluation</b>  |          |
| <p><b>Sceller les revêtements ;</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Grès cérame, grès émaillés, pâtes de verre, carreaux de ciment, terres cuites, pierres naturelles ou reconstituées, mosaïques, pâte de verre, émaux...</li> <li>- Carrelages listels, frises, éléments décoratifs ;</li> <li>- Sur sols, en intérieur et en extérieur ;</li> <li>- Sur toute configuration de support ou d'ouvrage, notamment ceux impliquant une pose complexe (escalier balancé) ;</li> </ul> <p>En pose droite et diagonale, avec ou sans bordure, assemblage de carreaux de dimensions, de formes et d'orientations différentes ;</p> <p><b>Poser les profilés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'angles ;</li> <li>- de dilatation ;</li> <li>- de fractionnement.</li> <li>-</li> </ul> <p><b>Confectionner des joints inter-carreaux :</b><br/>De recette, formulés et époxy</p> <p><b>Confectionner les joints en mastics souples.</b><br/>Silicone, acrylique, polyuréthane</p> | <p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.<br/>Sur le chantier.<br/>En autonomie.</p> <p>Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Des consignes écrites et orales.<br/>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Les matériaux à mettre en œuvre.</p> <p>Les matériels pour réaliser un carrelage scellé, y compris la pose des profilés et la confection des joints.</p> <p>Les consignes de gestion des déchets du chantier.</p> <p>Le temps imparti.</p> | <p>Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.<br/>Les règles de sécurité et de santé au travail sont respectées.<br/>Le niveau du sol « fini » est respecté.<br/>Le revêtement est posé selon le mode opératoire dont il relève.<br/>Le geste et l'attitude sont professionnels.<br/>L'ouvrage et les conditions dans lesquelles il est réalisé respectent les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la nature des revêtements ;</li> <li>- le format des éléments (carreaux, listels, frises...)</li> <li>- la localisation (intérieur ou extérieur )</li> <li>- l'appareillage (droit, en diagonale, en bordure...)</li> <li>- Le choix et la mise en œuvre des joints est maîtrisé</li> </ul> <p>Les chutes ou les pertes sont minimisées.<br/>Les parties à préserver ne sont pas endommagées.<br/>La coordination avec les autres corps d'état est effective.<br/>Le temps imparti est respecté.<br/>Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés.<br/>Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure et en fin de travaux.</p> |          |

## C3 : RÉALISER

### C3.10 : Poser des revêtements sur plots

UP

BC

| Compétences<br>(Être capable de...)  | Conditions<br>(ressources, moyens)  | Critères d'évaluation  |
|--|---|--|
| <p><b>Mettre en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Des dalles ciment, gravillons lavés, pierres naturelles, grés cérame</li> <li>-Sur des plots synthétiques, réglables ou fixes.</li> </ul> <p><b>Traiter les points singuliers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les rives ;</li> <li>- Les liaisons avec les murs ;</li> <li>- Les seuils de porte</li> </ul> | <p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Sur le chantier.</p> <p>En autonomie.</p> <p>Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Des moyens d'accès et plateformes de travail.</p> <p>Les matériaux à mettre en œuvre.</p> <p>Les matériels pour réaliser la pose des revêtements sur plots.</p> <p>Les consignes de gestion des déchets du chantier.</p> <p>De temps impartis.</p> | <p>Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.</p> <p>Les règles de sécurité et de santé au travail sont respectées.</p> <p>Le revêtement sur plots est réalisé selon le mode opératoire dont il relève.</p> <p>Le geste et l'attitude sont professionnels.</p> <p>L'ouvrage et les conditions dans lesquelles il est réalisé respectent les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs et techniques et normatifs, notamment aux points singuliers.</p> <p>Les chutes ou les pertes sont minimisées.</p> <p>Les parties à préserver ne sont pas endommagées.</p> <p>La coordination avec les autres corps d'état est effective.</p> <p>Le temps imparti est respecté.</p> <p>Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés.</p> <p>Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure et en fin de travaux.</p> |

## C3 : RÉALISER

| C3.11 : Poser des éléments et des accessoires   |   | UP   | 3 |
|---|---|--|---|
|   |   | BC   | 3 |
| Compétences<br>(Être capable de...)   | Conditions<br>(ressources, moyens)  | Critères d'évaluation  |   |
| <p><b>Mettre en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Des siphons et caniveaux ;</li> <li>-Des systèmes de chauffage électrique de confort sous carrelage (sols et murs) ;</li> <li>-Des profilés (lumineux à LED nez de marche, encadrements, plinthes, listels) ;</li> <li>-Des profilés de finition ;</li> <li>-Des miroirs ;</li> <li>-Des parois de douche ;</li> <li>-Des profilés arrêts de portes.</li> <li>-Des profilés joints de dilatation</li> <li>-Des profilés joints de fractionnement</li> </ul> | <p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Sur le chantier.</p> <p>En autonomie.</p> <p>Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Des moyens d'accès et plateformes de travail.</p> <p>Les matériaux à mettre en œuvre.</p> <p>Les matériels pour mettre en œuvre les éléments et les accessoires.</p> <p>Les consignes de gestion des déchets du chantier.</p> <p>Le temps imparti.</p> | <p>Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.</p> <p>Les règles de sécurité et de santé au travail sont respectées.</p> <p>L'élément ou l'accessoire est mis en œuvre selon le mode opératoire dont il relève.</p> <p>Le geste et l'attitude sont professionnels.</p> <p>La pose respecte les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs et techniques.</p> <p>Les chutes ou les pertes sont minimisées.</p> <p>Les parties à préserver ne sont pas endommagées.</p> <p>La coordination avec les autres corps d'état est effective.</p> <p>Le temps imparti est respecté.</p> <p>Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés.</p> <p>Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure et en fin de travaux.</p> |   |

## C3 : RÉALISER

### C3.12 : Poser des sous-couches isolantes

|    |   |
|----|---|
| UP | 3 |
| BC | 3 |

| Compétences<br>(Être capable de...)  | Conditions<br>(ressources, moyens)   | Critères d'évaluation  |
|--|--|--|
| <p>Mettre en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un isolant thermique</li> <li>- Un isolant phonique</li> </ul> | <p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.<br/>Sur le chantier.<br/>En autonomie.</p> <p>Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Les matériaux à mettre en œuvre.</p> <p>Les matériels nécessaires à la mise en œuvre des isolants.<br/>Les consignes de gestion des déchets du chantier.</p> <p>Le temps imparti.</p> | <p>Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.</p> <p>Les règles de sécurité et de santé au travail sont respectées.</p> <p>La localisation est respectée.</p> <p>L'ouvrage est réalisé selon le mode opératoire dont il relève.</p> <p>Le geste et l'attitude sont professionnels.</p> <p>L'ouvrage et les conditions dans lesquelles il est réalisé respectent les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les détails d'exécution suivant sont soignés :</li> <li>- Les liaisons mur/sol.</li> <li>- Les fourreaux</li> <li>- Les cadres de portes</li> <li>- Les canalisations</li> </ul> <p>Les parties à préserver ne sont pas endommagées.</p> <p>La coordination avec les autres corps d'état est effective.</p> <p>Le temps imparti est respecté.</p> <p>Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés.</p> <p>Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure et en fin de travaux.</p> |

## C3 : RÉALISER

| <b>C3.13 : Réaliser des systèmes d'étanchéité</b>  |   | <b>UP</b>   | <b>3</b> |
|--|---|---|----------|
|  |   | <b>BC</b>   | <b>3</b> |
| <b>Compétences<br/>(Être capable de...)</b>  | <b>Conditions<br/>(ressources, moyens)</b>  | <b>Critères d'évaluation</b>  |          |
| <p>Mettre en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Un système d'étanchéité de plancher intermédiaire (SEPI).</li> <li>-Un système d'étanchéité liquide (SEL) ;</li> <li>-Natte d'étanchéité</li> </ul> | <p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.<br/>Sur le chantier.<br/>En autonomie.</p> <p>Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Les matériaux à mettre en œuvre.</p> <p>Les matériels nécessaires à la mise en œuvre des différents systèmes d'étanchéités liquides ou nattes.</p> <p>Les consignes de gestion des déchets du chantier.</p> <p>Le temps imparti.</p> | <p>Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.</p> <p>Les règles de sécurité et de santé au travail sont respectées.</p> <p>La localisation est respectée</p> <p>L'ouvrage est réalisé selon le mode opératoire dont il relève.</p> <p>Le geste et l'attitude sont professionnels.</p> <p>L'ouvrage et les conditions dans lesquelles il est réalisé respectent les pièces contractuelles, ainsi que les exigences des documents descriptifs, techniques et normatifs, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les sols, les murs.</li> </ul> <p>Les points singuliers suivant sont soignés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les angles sortant et rentrant, les relevés, les caniveaux, les siphons, les joints de dilatation, toutes les pénétrations horizontales ou verticales,</li> </ul> <p>Les parties à préserver ne sont pas endommagées.</p> <p>La coordination avec les autres corps d'état est effective.</p> <p>Le temps imparti est respecté.</p> <p>Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés.</p> <p>Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure et en fin de travaux.</p> |          |

## C3 : RÉALISER

| C3.14 : Gérer ses besoins en matériaux et matériels en cours de travaux  |   | UP  | 2 |
|--|---|---|---|
|  |   | BC  | 2 |
| Compétences<br>(Être capable de...)  | Conditions<br>(ressources, moyens)  | Critères d'évaluation   |   |
| <p>Organiser l'approvisionnement et stocker les matériaux en cours de travaux.</p> <p>Organiser l'approvisionnement en matériels et leur stockage en cours de travaux.</p> | <p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en non-activité.</p> <p>Sur le chantier, selon l'autonomie accordée par les supérieurs hiérarchiques.</p> <p>En relation possible avec les fournisseurs, les livreurs, les autres intervenants, le public, le magasinier de l'entreprise...</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Le calendrier d'exécution,</p> <p>Des documents et des procédures internes à l'entreprise.<br/>Des fiches de données de sécurité. Des exigences réglementaires.</p> <p>Le protocole de sécurité du chantier.<br/>Des plans de réparation des matériaux.</p> <p>Des matériels et matériaux.</p> <p>Le nombre et la qualification des personnels en responsabilité.<br/>Les matériels de manutention.</p> | <p>Les déplacements, les manutentions et les zones de stockage sont sécurisées.<br/>Le protocole de sécurité est respecté en cours de travaux.</p> <p>La quantité, la nature et l'état des matériels et des matériaux sont contrôlés.<br/>Des réserves écrites sont formulées sur les bordereaux de livraison en cas de non-conformité.</p> <p>Toute anomalie est signalée à la hiérarchie.<br/>La répartition et la disposition des matériels, des matériaux s'adaptent aux contraintes du chantier, notamment en minimisant les manutentions ultérieures.</p> <p>Les personnes et les biens sont préservés.<br/>L'environnement est exempt de risque de pollution.</p> <p>Les matériaux et les matériels sont protégés des risques de dégradations, de déprédations, de vols...</p> |   |

## C4 : CONTRÔLER

| <b>C4.1 : Contrôler la nature et la conformité des supports horizontaux et verticaux</b>   |  | <b>UP</b>   | <b>2</b> |
|--|--|---|----------|
|  |  | <b>BC</b>   | <b>2</b> |
| <b>Compétences<br/>(Être capable de...)</b>  | <b>Conditions<br/>(ressources, moyens)</b>   | <b>Critères d'évaluation</b>  |          |
| <p><b>Identifier la nature du support :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>au sol</b></li> <li>- chape, adhérente ou flottante ; avec ou sans isolant (mortier, fluide anhydrite ou ciment, avec incorporation ou non d'un système de chauffage)</li> <li>- nature du sol béton (dallage ou plancher)</li> <li>- anciens carrelages</li> <li>• <b>au mur</b></li> <li>- plâtre traditionnel ou carreaux de plâtre</li> <li>- cloisons sèches type plaques de plâtre cartonnées.</li> <li>- béton cellulaire, béton banché,</li> <li>- maçonnerie enduite au mortier de ciment</li> <li>- ancien carrelage</li> </ul>  | <p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Sur le chantier. En autonomie.</p> <p>Les éléments du dossier de définition du chantier et des travaux à réaliser.</p> <p>Des documents techniques et normatifs des procédures de contrôle.</p> <p>Des fiches de relevé des mesures.</p> <p>Des matériels de mesure et de contrôle, ainsi que leur notice d'utilisation.</p> | <p>La nature du support est identifiée ou renseignée.</p> <p>Les contrôles sont effectués conformément aux procédures techniques ou normatives.</p> <p>Les données relevées sont comparées avec les exigences imposées par les textes normatifs et réglementaires</p> <p>Le refus des supports non-conformes est assorti d'un commentaire circonstancié à la hiérarchie.</p> <p>Les écarts à la conformité constatés lors des autocontrôles ou sur l'ouvrage fini sont immédiatement corrigés.</p> <p>Les « reprises » nécessaires entraînant un surcoût ou ayant une incidence sur le déroulement des travaux sont préalablement signalés à la hiérarchie.</p> |          |
| <p>Effectuer le contrôle de l'état des supports horizontaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- cohésion, planimétrie, siccité, propreté, absence de matériels ou matériaux encombrants,</li> <li>- l'ensemble des réservations dans les planchers a été rebouché proprement.</li> </ul> <p>Des supports verticaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aplombs, équerrage</li> <li>- tous les calfeutrements autour des pénétrations ont été effectués proprement</li> <li>- absence d'enduits pour peinture sur le support</li> <li>- la compatibilité du support avec le type de carrelage qui doit être mis en œuvre dans le local considéré (cas des locaux très humides et du poids au m<sup>2</sup> des</li> </ul> |  |   |          |



|           |  |  |
|-----------|--|--|
| carreaux) |  |  |
|-----------|--|--|

## C4 : CONTRÔLER

| C4.2 : Contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux |   | UP  | 2 |
|---|---|---|---|
|   |   | BC  | 2 |
| Compétences<br>(Être capable de...)   | Conditions  | Critères d'évaluation   |   |
| Préparer les moyens de contrôle   | Les éléments du dossier de définition du chantier   | Les moyens sont adaptés aux contrôles à réaliser  |   |
| Réaliser les contrôles en cours de réalisation et en fin de travaux           | <p>Les textes normatifs des conditions et des procédures de contrôle ;</p> <p>Matériels et outillages de contrôle, règles, niveau, équerre.</p> <p>Les conditions visuelles, notamment d'éclairage des locaux</p> <p>Outils de communication.</p> | <p>Les protocoles de contrôle sont respectés</p> <p>Les techniques d'utilisation des matériels sont acquises</p> <p>Les contrôles permettent les corrections éventuelles et la poursuite des travaux puis la réception.</p> |   |

## SAVOIRS ASSOCIÉS

| Pôle   | Savoirs   | Connaissances  |
|--|---|--|
| Pôle 1 : Connaissance du monde professionnel | <b>S1</b> : L'environnement de travail : le secteur du bâtiment               | S1.1 : Le secteur du bâtiment et les entreprises<br>S1.2 : Les intervenants de la construction<br>S1.3 : Les étapes d'un projet de construction<br>S1.4 : L'intégration d'une démarche collaborative numérique (BIM)<br>S1.5 - La co-activité, les interfaces chantier<br>S1.6 - Les qualifications et les habilitations   |
|  | <b>S2</b> : Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité | S2.1 : La réglementation énergétique et environnementale<br>S2.2 : L'impact environnemental d'une activité<br>S2.3 : La démarche éco-responsable en entreprise<br>S2.4 : La gestion de l'environnement du site et des déchets produits   |
|  | <b>S3</b> : Les systèmes constructifs du bâtiment                             | S3.1 : La réglementation, les normes, les DTU et les règles de l'art<br>S3.2 : Le confort de l'habitat (spatial, thermique acoustique...)<br>S3.3 : L'accessibilité du cadre bâti<br>S3.4 : Les techniques de construction<br>S3.5 : Les matériaux de construction   |
|  | <b>S4</b> : La représentation graphique et digitale des ouvrages              | S4.1 : Les documents graphiques ou digitaux de représentation des ouvrages<br>S4.2 : Les règles et outils de représentation graphique ou digitale<br>S4.3 : Les documents d'exécution des ouvrages<br>S4.4 : Les techniques de relevé d'ouvrages   |
|  | <b>S5</b> : La description et l'estimation des ouvrages                       | S5.1 : La description technique des ouvrages<br>S5.2 : La documentation technique des produits, des appareils et des systèmes<br>S5.3 : La quantification et l'estimation des ouvrages   |
|  | <b>S6</b> : La communication technique  | S6.1 : La communication orale et écrite<br>S6.2 : Les supports et outils de communication<br>S6.3 : La démarche collaborative du BIM et l'interopérabilité<br>S6.4 : La communication technique simple en langue anglaise  |
|  | <b>S7</b> : La prévention des risques professionnels                          | S7.1 : Les acteurs de la prévention des risques<br>S7.2 : Les documents de la prévention des risques<br>S7.3 : L'identification des dangers, l'analyse des risques, les mesures de prévention<br>S7.4 : Les mesures de prévention adaptées au métier<br>S7.5 : Les risques CMR (amiante et plomb)<br>S7.6 : L'application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés au métier<br>S7.7 : Le champ d'intervention du sauveteur secouriste du travail |
|  | <b>S8</b> : Le contrôle de la qualité des ouvrages                            | S8.1 : Les principes d'une démarche qualité liée à une intervention<br>S8.2 : Les fiches d'autocontrôle associées à une intervention   |

| Pôle   | Savoirs  | Connaissances   |
|--|--|---|
| Pôle 2 : Connaissances scientifiques et techniques | <b>S9</b> : Caractéristiques physiques et chimiques des matériaux spécifiques (grés cérame, grés émaillés, terre cuite...) | S9.1 : Nomination et provenance.<br>S9.2 : Identification et classification.<br>S9.3 : Domaines d'utilisation.<br>S9.4 : Caractéristiques physiques.<br>S9.5 : Caractéristiques mécaniques.<br>S9.6 : Caractéristiques chimiques.<br>S9.7 : Comportement par rapport aux conditions de mise en œuvre.<br>S9.8 : Comportement par rapport au temps.<br>S9.9 : Imperméabilisation / Étanchéité protection à l'eau sous carrelage<br><br>S9.10 : Pathologie des désordres. |
|  | <b>S10</b> : Techniques de réalisation   | S10.1 : Techniques de pose.<br>S10.2 : Méthodes de pose (mode opératoire).<br>S10.3 : Les matériels et outillages.  |
|  | <b>S11</b> : Techniques spécifiques  | S11.1 : Isolation phonique et thermique sous carrelage.<br>S11.2 : Mécanique et stabilité des ouvrages.<br>S11.3 : Histoire des techniques.   |

## MISE EN RELATION DES SAVOIRS ET DES COMPÉTENCES

| Capacités                | Savoirs →   |  |  |  |  |  |                                 |   |   |  |                                 |                              |
|--------------------------|---|--|--|--|--|--|---------------------------------|---|---|--|---------------------------------|------------------------------|
|                          |   | S1 : L'environnement de travail : le secteur du bâtiment | S2 : Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco responsabilité | S3 : Les systèmes constructifs du bâtiment | S4 : La représentation graphique et numérique des ouvrages | S5 : La description et l'estimation des ouvrages | S6 : La communication technique | S7 : La prévention des risques professionnels | S8 : Le contrôle et la qualité des ouvrages | S9 : Caractéristiques physiques et chimiques des matériaux spécifiques | S10 : Techniques de réalisation | S11 : Techniques spécifiques |
| <b>C1</b><br>COMMUNIQUER | C1.1 : Compléter et transmettre des documents                                     | X  | X  | X  | X  | X  | X                               | X   | X   | X  | X                               | X                            |
|                          | C1.2 : Échanger et rendre compte oralement ou par écrit                           | X  | X  | X  | X  | X  | X                               | X   | X   | X  | X                               | X                            |
| <b>C2</b><br>PRÉPARER    | C2.1 : Décoder un dossier technique   | X  | X  | X  | X  | X  | X                               | X   | X   | X  | X                               | X                            |
|                          | C2.2 : Choisir les matériels et les outillages                                    | X  | X  | X  | X  | X  |                                 | X   |   | X  | X                               | X                            |
|                          | C2.3 : Déterminer les besoins en matériaux  | X  | X  | X  |  | X  | X                               |   |   | X  | X                               | X                            |
| <b>C3</b><br>RÉALISER    | C3.1 : Organiser son intervention   | X  | X  | X  |  | X  |                                 | X   | X   |  | X                               | X                            |
|                          | C3.2 : Sécuriser son intervention   | X  |  | X  |  |  | X                               | X   |   | X  | X                               | X                            |
|                          | C3.3 : Préparer les supports  | X  | X  |  |  |  |                                 | X   | X   | X  | X                               | X                            |
|                          | C3.4 : Implanter et répartir  |  |  | X  | X  | X  | X                               | X   |   |  | X                               | X                            |
|                          | C3.5 : Réaliser des systèmes de protection à l'eau                                |  | X  | X  | X  | X  | X                               | X   | X   | X  | X                               | X                            |
|                          | C3.6 : Réaliser des chapes ou des formes  |  | X  |  |  | X  | X                               | X   | X   | X  | X                               | X                            |
|                          | C3.7 : Construire des éléments modulaires et en panneaux à carreler               |  | X  | X  |  | X  | X                               | X   | X   | X  | X                               | X                            |
|                          | C3.8 : Poser des revêtements collés   |  | X  | X  |  | X  | X                               | X   | X   | X  | X                               |                              |
|                          | C3.9 : Poser des revêtements scellés  |  | X  | X  |  | X  | X                               | X   | X   | X  | X                               |                              |
|                          | C3.10 : Poser des revêtements sur plots   |  | X  | X  |  | X  | X                               | X   | X   | X  | X                               | X                            |
|                          | C3.11 Poser des éléments et des accessoires                                       |  | X  | X  |  | X  | X                               | X   | X   | X  | X                               | X                            |
|                          | C3.12 Poser des sous couches isolantes  |  | X  | X  |  | X  | X                               | X   | X   | X  | X                               | X                            |
|                          | C3.13 Réaliser des systèmes d'étanchéité  |  | X  |  |  | X  | X                               | X   | X   | X  | X                               |                              |
|                          | C3.14 Gérer ses besoins en matériaux et matériels en cours de travaux             |  | X  |  |  |  | X                               | X   |   |  | X                               | X                            |
| <b>C4</b><br>CONTRÔLER   | C4.1 : Contrôler la nature et la conformité des supports horizontaux et verticaux |  | X  |  | X  | X  | X                               |   | X   |  | X                               | X                            |
|                          | C4.2 : Réaliser des contrôles en cours d'exécution et en fin de travaux           |  |  |  |  |  | X                               |   | X   |  |                                 |                              |

## DESCRIPTION DES SAVOIRS ASSOCIÉS

### Pôle 1 | LA CONNAISSANCE DU MONDE PROFESSIONNEL

| <b>S 1 : L'environnement de travail : le secteur du bâtiment.</b> |   |
|---|---|
| Connaissances (Notions, concepts)                                 | Limites de connaissances  |
| S1.1 : Le secteur du bâtiment et les entreprises                  | Citer les caractéristiques principales de ce secteur d'activité et ses chiffres clés<br>Énoncer les fonctions et les responsabilités des personnels des entreprises |
| S1.2 : Les intervenants de la construction                        | Citer les intervenants, définir leurs rôles respectifs  |
| S1.3 : Les étapes d'un projet de construction                     | Citer les principales étapes d'un projet de construction  |
| S1.4 : L'intégration d'une démarche collaborative numérique (BIM) | Énoncer le principe général de la démarche collaborative du BIM   |
| S1.5 - La co-activité, les interfaces chantier                    | Nommer les corps de métiers et citer leur interaction technique avec les tâches à réaliser  |
| S1.6 - Les qualifications et les habilitations                    | Énoncer le principe de la qualification et d'habilitation des salariés d'entreprises  |

| <b>S 2 : Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité.</b> |  |
|---|--|
| Connaissances (Notions, concepts)   | Limites de connaissances   |
| S2.1 : La réglementation énergétique et environnementale                        | Citer le nom de la réglementation en vigueur et ses principaux objectifs   |
| S2.2 : L'impact environnemental d'une activité                                  | Citer les principaux impacts de son activité professionnelle   |
| S2.3 : La démarche éco-responsable en entreprise                                | Citer le principe de la démarche   |
| S2.4 : La gestion de l'environnement du site et des déchets produits            | Appliquer les règles de tri des déchets et respecter les circuits d'élimination<br>Appliquer les règles de nettoyage du site d'intervention et de remise en état |

| <b>S 3 : Les systèmes constructifs du bâtiment</b>                   |  |
|--|--|
| Connaissances (Notions, concepts)                                    | Limites de connaissances   |
| S3.1 : La réglementation, les normes, les DTU et les règles de l'art | Identifier les spécificités des différents documents.<br>Citer les dispositions constructives concernant un ouvrage. |
| S3.2 : Le confort de l'habitat (spatial, thermique, acoustique...)   | Identifier les espaces composant une habitation et citer leur destination  |
| S3.3 : L'accessibilité du cadre bâti                                 | Citer les points de la réglementation PMR concernant un ouvrage de carrelage   |
| S3.4 : Les techniques de construction                                | Identifier les techniques les plus courantes de construction des bâtiments   |
| S3.5 : Les matériaux de construction                                 | Identifier la nature des matériaux de construction et citer leurs principales caractéristiques mécaniques            |

| <b>S 4 : La représentation graphique et digitale des ouvrages</b>          |  |
|--|--|
| Connaissances (Notions, concepts)  | Limites de connaissances   |
| S4.1 : Les documents graphiques ou digitaux de représentation des ouvrages | Utiliser les outils digitaux de visionnage des projets de construction et des ouvrages du métier<br>Décoder des documents graphiques y compris digitaux d'un ouvrage représenté en 2D ou en 3D |
| S4.2 : Les règles et outils de représentation graphique ou digitale        | Appliquer les règles de dessin technique en 2D ou 3D à une représentation graphique ou digitale d'un croquis de détail d'exécution ou d'un schéma  |
| S4.3 : Les documents d'exécution des ouvrages                              | Identifier les informations d'un plan d'exécution d'un ouvrage simple  |
| S3.4 : Les techniques de relevé d'ouvrages                                 | Utiliser les techniques simples et les appareils de mesure usuels pour effectuer un relevé d'ouvrage   |

| <b>S 5 : La description et l'estimation des ouvrages</b>                      |   |
|---|---|
| Connaissances (Notions, concepts)   | Limites de connaissances  |
| S5.1 : La description technique des ouvrages.                                 | Décrire techniquement un ouvrage de carrelage ou de mosaïque              |
| S5.2 : La documentation technique des produits, des appareils et des systèmes | Décoder les fiches descriptives produits mis en œuvre.                    |
| S5.3 : La quantification et l'estimation des ouvrages.                        | Identifier les éléments constitutifs d'un devis quantitatif et estimatif. |

| <b>S 6 : La communication technique</b>                       |  |
|---|--|
| Connaissances (Notions, concepts)                             | Limites de connaissances   |
| S6.1 : La communication orale et écrite                       | <b>Appliquer</b> les règles de base de la communication technique orale et écrite  |
| S6.2 : Les supports et outils de communication                | <b>Utiliser</b> les supports et outils de communication simples, y compris digitaux  |
| S6.3 : La démarche collaborative du BIM et l'interopérabilité | <b>Énoncer</b> les principaux éléments du processus de gestion de l'information mis en œuvre tout au long d'un projet collaboratif.<br><b>Énoncer</b> le principe d'interopérabilité entre logiciels et maquettes numériques<br><b>Citer</b> les outils numériques de gestion et de communication utilisés |
| S6.4 : La communication technique simple en langue anglaise   | <b>Traduire</b> la terminologie et les fonctions d'un équipement ou d'un appareil<br><b>Extraire</b> des informations essentielles d'une notice technique en anglais   |

| <b>S 7 : La prévention des risques professionnels</b>                                 |   |
|---|---|
| Connaissances (Notions, concepts)   | Limites de connaissances  |
| S7.1 : Les acteurs de la prévention des risques                                       | Citer les rôles et les missions des principaux acteurs externes (Services de Santé au Travail, OPPBTP, CARSAT, Inspection du travail), les rôles et les missions des principaux acteurs internes (chef d'entreprise, instances représentatives du personnel...) |
| S7.2 : Les documents de la prévention des risques                                     | Énoncer les objectifs des principaux documents liés à la prévention des risques : DUER, PPSPS, DIUO.  |
| S7.3 : L'identification des dangers, l'analyse des risques, les mesures de prévention | En lien avec le référentiel de Prévention Santé Environnement   |
| S7.4 : Les mesures de prévention adaptées au métier                                   | Énoncer les principaux EPC en lien avec les interventions du métier<br>Citer les conditions d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant, d'une PEMP  |

|   |  |
|---|--|
| <p>S7.5 : Les risques CMR (amiante et plomb)</p> <p>S7.6 : L'application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés au métier</p> <p>S7.7 : Le champ d'intervention du sauveteur secouriste du travail</p> | <p>Lister les EPI adaptés aux risques (brûlures, explosion, incendie, rayonnements, coupures, projections, électrique, chimiques...)</p> <p>Citer les principales situations d'exposition aux poussières d'amiante et de plomb</p> <p>Énoncer les principes de sécurité physique et économie d'effort au regard du référentiel de formation PRAP</p> <p>Citer les limites du champ d'intervention d'un sauveteur secouriste du travail (*)</p> <p>Citer les conduites de secours à tenir (*)</p> <p>(*) <i>au regard du référentiel de Sauvetage Secourisme du Travail (SST)</i></p> |
|---|--|

| <b>S 8 : Le contrôle de la qualité des ouvrages</b>               |  |
|---|--|
| Connaissances (Notions, concepts)                                 | Limites de connaissances                       |
| S8.1 Les principes d'une démarche qualité liée à une intervention | Citer le principe d'une démarche qualité       |
| S8.2 Les fiches d'autocontrôle associées à une intervention       | Énoncer la finalité d'une fiche d'autocontrôle |



|               |  |
|---------------|--|
| <b>Pôle 2</b> | <b>CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES</b> |
|---------------|--|

| <b>S 9 : Caractéristiques physiques et chimiques des matériaux spécifiques</b>                                      |  |
|---|--|
| Connaissances (Notions, concepts)   | Limites de connaissances (être capable de...)  |
| <p>S9.1 : Nomination et provenance.</p> <p>Revêtements, produits de liaison, supports, produits d'interposition</p> | <p>Nommer les produits d'usage courant</p> <p>Lire et utiliser les fiches techniques</p> <p>Indiquer leur provenance (naturels, transformés, reconstitués, fabriqués)</p> <p>Indiquer les processus et les procédés d'obtention des produits</p> |
| <p>S9.2 : Identification et classification.</p>   | <p>Identifier les matériaux sur plans ou sur site</p> <p>Énoncer les caractéristiques commerciales et/ou normalisées des matériaux et des produits.</p> <p>Choisir le matériau et le produit en fonction du domaine d'emploi.</p>                |
| <p>S9.3 : Domaines d'utilisation.</p>   | <p>Décoder la notice sur le classement UPEC des revêtements et des locaux, les normes de glissance et la norme sur l'accessibilité des locaux.</p>   |
| <p>S9.4 : Caractéristiques physiques.</p>   | <p>Identifier les caractéristiques physiques du matériau et du produit mis en œuvre</p>  |
| <p>S9.5 : Caractéristiques mécaniques.</p>  | <p>Identifier les sollicitations</p>   |
| <p>S9.6 : Caractéristiques chimiques.</p>   | <p>Identifier les caractéristiques chimiques du matériau et du produit mis en œuvre</p>  |
| <p>S9.7 : Comportement par rapport aux conditions de mise en œuvre.</p>   | <p>Indiquer les effets sur le matériau</p>   |

|   |  |
|---|--|
| <p>S9.8 : Comportement par rapport au temps.</p> <p>S9.9 : Imperméabilisation / Étanchéité<br/>Protection à l'eau sous carrelage</p> <p>S9.10 : Pathologie des désordres.</p> | <p>Énoncer et expliquer les principes de prise du ciment, du mortier, du produit de liaison</p> <p>Expliquer les conséquences d'un excès ou d'un manque d'eau</p> <p>Énoncer les causes de vieillissement (temps, environnement)</p> <p>Énoncer les produits et accessoires en termes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- techniques</li> <li>- de mise en œuvre</li> </ul> <p>Justifier du choix du produit en tenant compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du contexte du chantier</li> <li>- des normes en vigueur</li> <li>- des réglementations et des recommandations du fabricant</li> <li>- des classements des locaux</li> <li>- des normes environnementales</li> </ul> <p>Reconnaitre et énumérer les principales causes récurrentes de désordres</p> |
|---|--|

| <b>S 10 : Techniques de réalisation</b>   |  |
|---|--|
| Connaissances (Notions, concepts)   | Limites de connaissances   |
| <p>S10.1 : Techniques de pose.</p> <p>S10.2 : Méthodes de pose (mode opératoire).</p> | <p>Énumérer les différentes techniques de pose et justifier du choix d'une technique plutôt qu'une autre ;</p> <p>Analyser un dossier d'exécution et repérer le type de méthode de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en œuvre</li> <li>- coupe</li> <li>- battage</li> <li>- jointoiement</li> <li>- finition</li> <li>- protection</li> <li>- mise en œuvre des matériaux associés</li> </ul> |

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| S10.3 : Les matériels et outillages. | Lister l'outillage nécessaire pour répondre aux besoins des différentes techniques de poses |
|--------------------------------------|---|

| <b>S 11 : Techniques spécifiques</b>                    |   |
|---|---|
| Connaissances (Notions, concepts)                       | Limites de connaissances  |
| S11.1 : Isolation phonique et thermique sous carrelage. | <p>Situer les origines des bruits</p> <p>Préciser les contraintes et précautions de mise en œuvre (pont acoustique)</p> <p>Indiquer les principes de correction acoustique</p> <p>Identifier les isolants en fonction de leur destination et leurs caractéristiques</p> |
| S11.2 : Mécanique et stabilité des ouvrages.            | <p>Prendre en compte l'effet des charges appliquées dans leur environnement (ex : répartition des stockages de matériaux, démolition de cloisons...)</p>  |
| S11.3 : Histoire des techniques.                        | <p>Identifier les matériaux et la constitution d'un ouvrage ancien de la profession</p>   |

**Annexe Ic**  
**Lexique**  
 Spécialité Carreleur mosaïste de certificat d'aptitude professionnelle

| <b>Sigles</b> | <b>Définitions</b>   |
|---------------|--|
| <b>BIM</b>    | Building Information Modeling, traduit par « modélisation des données du bâtiment »  |
| <b>BL</b>     | Bon de Livraison   |
| <b>BOEN</b>   | Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale   |
| <b>BTP</b>    | Secteur économique regroupant le Bâtiment et les Travaux Publics                     |
| <b>CARSAT</b> | Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail                                |
| <b>CCF</b>    | Contrôle en Cours de Formation   |
| <b>CCTP</b>   | Cahier des Clauses Techniques Particulières  |
| <b>CFA</b>    | Centre de Formation d'Apprentis  |
| <b>CHSCT</b>  | Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail                           |
| <b>CMR</b>    | Cancérogène Mutagène et Repro-toxique  |
| <b>DIUO</b>   | Dossier d'Intervention Ultime sur l'Ouvrage  |
| <b>DTU</b>    | Document Technique Unifié  |
| <b>DUER</b>   | Document Unique d'Évaluation des Risques   |
| <b>EPC</b>    | Équipements de Protection Collective   |
| <b>EPI</b>    | Équipements de Protection Individuels  |
| <b>ERP</b>    | Établissement Recevant du Public   |
| <b>OPPBTP</b> | Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics             |
| <b>PEMP</b>   | Plateforme Élévatrice Mobile de Personne   |
| <b>PFMP</b>   | Période de Formation en Milieu Professionnel   |
| <b>PMR</b>    | Personne à Mobilité Réduite  |
| <b>PPSPS</b>  | Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé                            |
| <b>PRAP</b>   | Prévention des Risques liés à l'Activité Physique                                    |
| <b>PSE</b>    | Prévention Santé Environnement   |
| <b>PV</b>     | Procès-verbal  |
| <b>QSE</b>    | Désignation groupée des domaines de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement |
| <b>RAGE</b>   | Règles de l'Art du Grenelle de l'Environnement                                       |
| <b>RAP</b>    | Référentiel d'activités professionnelles   |
| <b>RIA</b>    | Réseau Incendie Armé   |
| <b>SEL</b>    | Système d'étanchéité liquide   |
| <b>SPEC</b>   | Système de protection à l'eau sous carrelage   |
| <b>SST</b>    | Sauveteur Secouriste du Travail  |
| <b>TCE</b>    | Tous Corps d'État  |
| <b>VAE</b>    | Validation des Acquis de l'Expérience  |
| <b>VMC</b>    | Ventilation Mécanique Contrôlée  |
| <b>2D</b>     | Deux Dimensions  |
| <b>3D</b>     | Trois Dimensions   |
| <b>3RVE</b>   | Réduction, Réemploi, Recyclage, Valorisation, Élimination                            |

## **ANNEXE II**

### **Période de formation en milieu professionnel**

**Spécialité Carreleur mosaïste de certificat d'aptitude professionnelle**

#### **Préambule**

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) sont des phases déterminantes dans l'acquisition des compétences, connaissances et attitudes professionnelles de la spécialité du diplôme. Toutes les activités et les tâches associées, définies dans le référentiel d'activités professionnelles de la spécialité du diplôme peuvent être appréhendées lors des périodes de formation en milieu professionnel. Elles doivent être complémentaires à la formation dispensée en établissement de formation.

Ces dernières doivent permettre au futur diplômé :

- De participer aux activités de l'entreprise et d'utiliser l'outillage, les matériels et les équipements professionnels
- D'appréhender la réalité de l'environnement économique, technique et humain de l'entreprise
- De prendre conscience du rôle de tous les acteurs et de tous les services de l'entreprise

#### **Voie scolaire**

Les périodes de formation en milieu professionnel répondent au cadre réglementaire du Code de l'Éducation, articles D124-1 à D124-9 modifiés et de la circulaire n°2016-053 du 29 mars 2016.

La durée des périodes de formation en milieu professionnel est conforme à la réglementation générale en vigueur, soit **14 semaines** réparties en plusieurs séquences sur le cycle de formation.

Les PFMP sont réparties sous la responsabilité du chef d'établissement sur les deux années du cycle de formation, dans le respect des dispositions de l'arrêté du 21 novembre 2018 relatif à l'organisation et aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au certificat d'aptitude professionnelle et de son annexe.

La durée d'une séquence de formation en entreprise ne peut être inférieure à 3 semaines.

L'organisation des périodes de formation en milieu professionnel fait l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant l'élève et le chef d'établissement de formation où ce dernier est scolarisé. Cette convention est établie conformément aux textes en vigueur.

L'organisation des périodes de formation en milieu professionnel prend en compte :

- Les contraintes matérielles des entreprises et de l'établissement de formation
- Les objectifs pédagogiques spécifiques à ces périodes de formation
- Les cursus de formation

La recherche et le choix des entreprises d'accueil sont assurés conjointement par l'élève et l'équipe pédagogique de l'établissement de formation. Il est de la responsabilité de l'établissement scolaire de proposer à chaque élève une entreprise d'accueil.

Pendant les PFMP, l'élève a la qualité de stagiaire. Il reste sous la responsabilité du chef de l'établissement de formation et sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargée du suivi de cette PFMP.

Le choix des activités les plus pertinentes, en fonction de l'entreprise d'accueil, est arrêté par l'équipe pédagogique et le tuteur d'entreprise. L'annexe pédagogique jointe à la convention fixe les exigences.

Le tuteur d'entreprise, désigné par l'entreprise d'accueil, prend en charge le stagiaire et suit sa progression en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel. Il favorise l'acquisition des

compétences indispensables à l'exercice de son futur métier, l'aide à développer son autonomie et encourage sa curiosité dans le cadre d'une situation de travail ou d'un environnement nouveau.

Le tuteur d'entreprise est l'interlocuteur privilégié de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation et le coresponsable de l'évaluation prévue en milieu professionnel.

### **Voie de l'apprentissage**

La durée légale de la formation en milieu professionnel est incluse dans le rythme de l'alternance défini par le Code de travail.

L'apprenti est lié juridiquement à l'entreprise par un contrat de travail de type particulier permettant sa formation en alternance sur deux sites : l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage et le centre de formation d'apprentis.

L'organisation de la formation en milieu professionnel prend en compte :

- Les contraintes matérielles des entreprises et du centre de formation d'apprentis
- Les objectifs pédagogiques spécifiques à cette formation
- Les cursus de formation

Le maître d'apprentissage, désigné par l'entreprise d'accueil, prend en charge l'apprenti et suit sa progression en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel. Il favorise l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice de son futur métier, l'aide à développer son autonomie et encourage sa curiosité dans le cadre d'une situation de travail ou d'un environnement nouveau.

Le maître d'apprentissage est l'interlocuteur privilégié de l'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis et le coresponsable de l'évaluation prévue en milieu professionnel.

### **Voie de la formation professionnelle continue**

La durée de la formation en milieu professionnel s'ajoute aux durées de formation dispensées dans le centre de formation continue.

Dans le cadre d'un contrat de travail particulier, les périodes de formation en milieu professionnel sont incluses à la durée totale de la formation.

L'organisation de la formation en milieu professionnel prend en compte :

- Les contraintes matérielles des entreprises et du centre de formation continue
- Les objectifs pédagogiques spécifiques à cette formation
- Les cursus de formation

Le tuteur d'entreprise, désigné par l'entreprise d'accueil, prend en charge le stagiaire de la formation continue et suit sa progression en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel. Il favorise l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice de son futur métier, l'aide à développer son autonomie et encourage sa curiosité dans le cadre d'une situation de travail ou d'un environnement nouveau.

Le tuteur d'entreprise est, l'interlocuteur privilégié de l'équipe pédagogique du centre de formation continue et le coresponsable de l'évaluation prévue en milieu professionnel.

### **Positionnement**

Dans le cadre d'un positionnement pédagogique validé par décision du recteur d'académie,

- Un candidat de la voie scolaire doit effectuer une PFMP de 6 semaines minimum selon les articles D337-62 à D337-65 du Code de l'Éducation,
- Un candidat de la formation professionnelle continue peut-être dispensé de PFMP s'il justifie d'au moins six mois d'activité professionnelle dans le secteur d'activité visé par le diplôme.

## **Candidat libre**

Il découle de l'article D. 337-7 du code de l'éducation que les candidats majeurs peuvent se présenter à l'examen du CAP sans avoir suivi de formation théorique et sans avoir effectué de PFMP, à condition que leur majorité effective à la date de la première épreuve de l'examen soit vérifiée au jour de leur inscription à celui-ci.

**ANNEXE III – Référentiel d'évaluation**  
**Annexe IIIa**  
**Unités constitutives du diplôme**  
Spécialité Carreleur mosaïste de certificat d'aptitude professionnelle

**A - Unités du domaine professionnel : UP1, UP2 et UP3**

Chacune des trois unités professionnelles de la spécialité Carreleur mosaïste de CAP est constituée d'un ensemble cohérent de compétences. La définition du contenu de ces unités permet de préciser les principales tâches professionnelles, les compétences concernées et leur contexte d'exécution. Il s'agit à la fois de :

- Permettre la mise en correspondance des activités professionnelles de la spécialité carreleur mosaïste de CAP et de ces unités dans le cadre du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Établir la relation entre ces unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation, qu'il s'agisse d'épreuves ponctuelles ou de contrôle en cours de formation (CCF)

| Compétences  | Unités professionnelles |  |                                    |
|--|-------------------------|--|------------------------------------|
|  | Étude et préparation    | Contrôle et réalisation d'un ouvrage courant | Réalisation d'ouvrages spécifiques |
|  | UP1                     | UP2  | UP3                                |
| <b>C1.1</b> : Compléter et transmettre des documents                                     | X                       |  |                                    |
| <b>C1.2</b> : Échanger et rendre compte oralement ou par écrit                           |                         |  | X                                  |
| <b>C2.1</b> : Décoder un dossier technique   | X                       |  |                                    |
| <b>C2.2</b> : Choisir les matériels et les outillages                                    | X                       |  |                                    |
| <b>C2.3</b> : Déterminer les besoins en matériaux  | X                       |  |                                    |
| <b>C3.1</b> : Organiser son intervention   |                         | X  |                                    |
| <b>C3.2</b> : Sécuriser son intervention   |                         | X  |                                    |
| <b>C3.3</b> : Préparer les supports  |                         | X  |                                    |
| <b>C3.4</b> : Implanter et répartir  |                         | X  |                                    |
| <b>C3.5</b> : Réaliser des systèmes de protection à l'eau                                |                         | X  |                                    |
| <b>C3.6</b> : Réaliser des chapes ou des formes  |                         | X  |                                    |
| <b>C3.7</b> : Construire des éléments modulaires et en panneaux à carreler               |                         | X  |                                    |
| <b>C3.8</b> : Poser des revêtements collés   |                         | X  |                                    |
| <b>C3.9</b> : Poser des revêtements scellés  |                         | X  |                                    |
| <b>C3.10</b> : Poser des revêtements sur plots   |                         |  | X                                  |
| <b>C3.11</b> Poser des éléments et des accessoires                                       |                         |  | X                                  |
| <b>C3.12</b> Poser des sous-couches isolantes  |                         |  | X                                  |
| <b>C3.13</b> Réaliser des systèmes d'étanchéité  |                         |  | X                                  |
| <b>C3.14</b> Gérer ses besoins en matériaux et matériels en cours de travaux             |                         | X  |                                    |
| <b>C4.1</b> : Contrôler la nature et la conformité des supports horizontaux et verticaux |                         | X  |                                    |
| <b>C4.2</b> : Contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux     |                         | X  |                                    |



L'unité EP2 intègre la prévention santé environnement dont le programme d'enseignement pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle est défini par l'arrêté du 23 juin 2009 modifié.

## **B - Unités du domaine général : UG1, UG2, UG3 et UG4**

### **UNITÉ UG 1 – Français et histoire-géographie – enseignement moral et civique**

Arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de français des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme d'enseignement d'histoire-géographie des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme d'enseignement moral et civique des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

### **UNITÉ UG 2 – Mathématiques - Physique - Chimie**

Arrêté du 03 avril 2019 fixant Le programme d'enseignement de mathématiques des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Arrêté du 03 avril 2019 fixant Le programme d'enseignement de physique-chimie des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

### **UNITÉ UG 3 – Éducation physique et sportive**

Arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme d'enseignement d'éducation physique et sportive des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle et des classes préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

### **UNITÉ UG4 – Langues vivantes**

Arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de langues vivantes des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle professionnel et des classes préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

**Annexe IIIb**  
**Règlement d'examen**  
 Spécialité Carreleur mosaïste de certificat d'aptitude professionnelle

|   |  |   |
|---|--|---|
| <b>Spécialité</b><br><b>Carreleur mosaïste</b><br><b>de Certificat d'aptitude professionnelle</b> | <b>Scolaire</b><br>(établissement public<br>et privé sous contrat)<br><b>Apprenti</b><br>(CFA et section<br>d'apprentissage<br>habilité)<br><b>Formation<br/>         professionnelle<br/>         continue</b><br>(établissement<br>public) | <b>Scolaire</b><br>(établissement privé<br>hors contrat)<br><b>Apprenti</b><br>(CFA et section<br>d'apprentissage<br>non habilité)<br><b>Formation professionnelle<br/>         continue</b><br>(établissement privé)<br><b>Enseignement à distance</b><br><b>Candidat individuel</b> |
|---|--|---|

| Épreuves   | Unité      | Coef                      | Mode       | Mode                       | Durée                 |
|--|------------|---------------------------|------------|----------------------------|-----------------------|
| <b>EP1 :</b><br>Étude et préparation d'une intervention                            | <b>UP1</b> | <b>4</b>                  | CCF<br>(1) | Ponctuel écrit             | 3h                    |
| <b>EP2 :</b><br>Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant                       | <b>UP2</b> | <b>9</b><br>dont 1<br>PSE | CCF        | Ponctuel écrit et pratique | 16h<br>dont 1h<br>PSE |
| <b>EP3 :</b><br>Réalisation de travaux spécifiques                                 | <b>UP3</b> | <b>2</b>                  | CCF        | Ponctuel oral et pratique  | 3h                    |
| <b>EG1 :</b><br>Français et Histoire-Géographie<br>Enseignement moral et civique * | <b>UG1</b> | <b>3</b>                  | CCF        | Ponctuel écrit             | 2h15                  |
| <b>EG2 :</b><br>Mathématiques -<br>Physique - Chimie *                             | <b>UG2</b> | <b>2</b>                  | CCF        | Ponctuel écrit             | 2h                    |
| <b>EG 3 :</b><br>Éducation physique et sportive *                                  | <b>UG3</b> | <b>1</b>                  | CCF        | Ponctuel                   |                       |
| <b>EG4 :</b><br>Langue vivante : anglais *   | <b>UG4</b> | <b>1</b>                  | CCF        | Ponctuel oral (2)          | 20 min                |

(1) Contrôle en cours de formation

(2) Préparation 20 minutes

(\* Information : En conséquence de la publication des arrêtés du 03 avril 2019 fixant les nouveaux programmes d'enseignement général de CAP, les intitulés, coefficients, modalités et durées des épreuves générales sont appelés à être redéfinis par un arrêté ministériel publié ultérieurement.

**Annexe IIIc**  
**Définition des épreuves**  
Spécialité Carreleur mosaïste de certificat d'aptitude professionnelle

**EP1 - UP1 : Étude et préparation d'une intervention**

*Coefficient 4*

**OBJECTIF ET CONTENU DE L'ÉPREUVE**

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat concernant la préparation de son intervention. À partir d'un ensemble de documents, y compris sous forme numérique, décrivant un ouvrage (dimensions, constitution, contexte, moyens techniques), le candidat procède à l'étude d'une intervention professionnelle de son métier.

Cette épreuve écrite porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

C1.1 : Compléter et transmettre des documents

C2.1 : Décoder un dossier technique

C2.2 : Choisir les matériels et les outillages

C2.3 : Déterminer les besoins en matériaux

À partir d'un dossier, le candidat est amené à :

- Prendre connaissance des informations concernant à son intervention
- Renseigner et transmettre des documents d'intervention y compris numériques
- Organiser son intervention en adoptant une attitude éco responsable
- Préparer et vérifier les matériels et les outillages
- Établir les éléments de la commande liée à son intervention

**CRITÈRES D'ÉVALUATION**

Les conditions et les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans les colonnes « Conditions » et « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences dans le référentiel de certification.

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables pour tous les modes d'évaluation.

**MODES D'ÉVALUATION**

**1- Évaluation par épreuve ponctuelle :** épreuve écrite d'une durée de 3h00

**Conditions d'organisation :**

L'épreuve se déroule obligatoirement sur table. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant la possibilité de consulter des ressources numériques :

- Une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3
- Des moyens numériques, s'ils sont prévus à l'épreuve

**Documents supports de l'épreuve :**

Le dossier remis au candidat se décompose en deux parties :

- Un dossier « TECHNIQUE » de ou des ouvrages, commun à l'EP2, éventuellement à l'EP3 et comprenant :
  - o La description de l'intervention professionnelle étudiée
  - o Les pièces écrites et graphiques, y compris numériques, définissant le ou les ouvrages à réaliser à réaliser
  - o Les documents fabricants, fournisseurs, fiches techniques, normes ...
- Un dossier « SUJET / RÉPONSE » sur lequel porte l'évaluation

## **2- Contrôle en cours de formation**

L'épreuve est évaluée à l'occasion d'une situation d'évaluation organisée par l'établissement de formation.

La situation est réalisée en deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue), dans le cadre des activités habituelles de formation.

### **Conditions d'organisation :**

L'épreuve se déroule obligatoirement sur table. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant la possibilité de consulter des ressources numériques :

- Une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3
- Des moyens numériques s'ils sont prévus à l'épreuve

La durée cumulée des séquences d'évaluation en CCF pour cette situation est comparable à la durée de l'épreuve ponctuelle.

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement. La présence d'un professionnel est souhaitée. Il peut intervenir tant au niveau de la conception que de l'évaluation. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé et d'une proposition de note finale au jury de délibération.

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

|   |
|---|
| <b><u>EP2 - UP2 : Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant</u></b> <i>Coefficient 9 dont 1 pour PSE</i> |
|---|

## **OBJECTIF ET CONTENU DE L'ÉPREUVE**

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat concernant la réalisation et le contrôle d'un ouvrage courant de carrelage et mosaïque

Cette épreuve écrite et pratique porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C3.1 : Organiser son intervention
- C3.2 : Sécuriser son intervention
- C3.3: Préparer les supports
- C3.4: Implanter et répartir
- C3.5: Réaliser des systèmes de protection à l'eau
- C3.6: Réaliser des chapes ou des formes
- C3.7 : Construire des éléments modulaires et en panneaux à carrelé
- C3.8 : Poser des revêtements collés
- C3.9 : Poser des revêtements scellés
- C3.14 : Gérer ses besoins en matériaux et matériels en cours de travaux
- C4.1 : Contrôler la nature et la conformité des supports horizontaux et verticaux
- C4.2 : Contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux

À partir d'un dossier définissant l'ouvrage (ou la partie d'ouvrage) et des moyens matériels fournis, le candidat est amené à organiser matériellement son poste de travail, à réaliser une implantation, à réaliser la pose des revêtements céramiques et analogues en utilisant les produits de mise en œuvre en pose scellée et collée et contrôler les ouvrages

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les conditions et les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans les colonnes « Conditions » et « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences dans le référentiel de certification.

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables pour tous les modes d'évaluation.

## MODES D'ÉVALUATION

1- **Évaluation par épreuve ponctuelle** : épreuve écrite et pratique d'une durée de 15h00

### Conditions d'organisation :

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen. Chaque candidat dispose d'un espace de travail dédié comportant :

- Une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3
- Un espace de réalisation
- L'outillage et la matière d'œuvre nécessaires
- Des moyens numériques, s'ils sont prévus à l'épreuve

L'épreuve pratique d'une durée totale de 15 heures est organisée en **deux parties** :

- Une phase de préparation de l'activité sous forme écrite et éventuellement numérique, d'une durée de **1 heure**
- Une phase de réalisation de l'activité intégrant le contrôle, d'une durée de **14 heures**

### Documents supports de l'épreuve :

Le dossier remis au candidat se décompose en deux parties :

**Un dossier « TECHNIQUE » commun à l'EP1 et éventuellement à l'EP3 et comprenant :**

- La description de l'ouvrage à réaliser
  - Les pièces écrites et graphiques y compris numériques définissant l'ouvrage à réaliser
  - Des documents fabricants, de fournisseurs, des fiches techniques, ...
- Un dossier « SUJET / RÉPONSE »

## 2- **Contrôle en cours de formation**

L'épreuve est évaluée à l'occasion de deux situations d'évaluation d'égale importance, organisées par l'établissement de formation. L'une des situations d'évaluation a lieu dans l'établissement de formation, l'autre situation d'évaluation a lieu dans l'entreprise. L'établissement veille à la complémentarité des situations d'évaluation.

Les situations sont réalisées en deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue), dans le cadre des activités habituelles de formation.

### Conditions d'organisation :

Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail dédié comportant :

- Une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3
- Un espace de réalisation
- L'outillage et la matière d'œuvre nécessaires
- Des moyens numériques, s'ils sont prévus à l'épreuve

La durée de chaque situation d'évaluation est comparable à la durée de l'épreuve ponctuelle.

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement de formation. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé pour chaque situation d'évaluation et d'une proposition de note finale au jury de délibération résultant de l'évaluation des deux situations.

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

### **Situation d'évaluation en centre de formation**

La situation d'évaluation est organisée dans l'établissement de formation dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle. Elle peut comporter plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document de suivi pédagogique et d'évaluation des compétences.

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement de formation. Un professionnel est convoqué. Son absence n'invalide pas les travaux de la commission d'évaluation. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé.

### **Situation d'évaluation en entreprise**

La situation d'évaluation est organisée en entreprise dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle. Elle peut comporter plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document de suivi pédagogique et d'évaluation des compétences.

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement. La synthèse de l'évaluation est effectuée par le tuteur d'entreprise/maître d'apprentissage de l'entreprise d'accueil et un enseignant/formateur du domaine professionnel, au sein de l'entreprise. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé.

|  |                      |
|--|----------------------|
| <b><u>EP3 - UP3 : Réalisation de travaux spécifiques</u></b> | <i>Coefficient 2</i> |
|--|----------------------|

### **OBJECTIF ET CONTENU DE L'ÉPREUVE**

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat concernant la réalisation d'un ouvrage spécifique de carrelage et mosaïque

Cette épreuve pratique et orale porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

C1.2 : Échanger et rendre compte oralement ou par écrit

C3.10: Poser des revêtements sur plots

C3.11: Poser des éléments et des accessoires

C3.12 : Poser des sous-couches isolantes

C3.13: Réaliser des systèmes d'étanchéité

À partir d'un dossier définissant l'ouvrage (ou la partie d'ouvrage) et des moyens matériels fournis, le candidat est amené à rendre compte oralement du travail réalisé, poser des revêtements, des sous-couches et réaliser des systèmes d'étanchéité.

### **CRITÈRES D'ÉVALUATION**

Les conditions et les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans les colonnes « Conditions » et « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences dans le référentiel de certification.

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables pour tous les modes d'évaluation.

### **MODES D'ÉVALUATION**

**1- Évaluation par épreuve ponctuelle** : épreuve pratique et orale d'une durée de 3h00, dont 15 minutes d'entretien oral.

#### **Conditions d'organisation :**

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail dédié comportant :

- Une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3
- L'outillage et la matière d'œuvre nécessaires
- Des moyens numériques s'ils sont prévus à l'épreuve

Au cours, ou en fin d'épreuve, le candidat est amené à rendre compte oralement de son intervention sous la forme d'un entretien de 15 minutes au maximum avec un examinateur du domaine professionnel.

#### **Documents supports de l'épreuve :**

Le dossier remis au candidat comprend :

- Un dossier « TECHNIQUE » de l'ouvrage éventuellement commun à l'EP1 et l'EP2 et comprenant :
  - o La description des ouvrages à réaliser
  - o Les pièces écrites et graphiques y compris numériques définissant les ouvrages
  - o Des documents fabricants, de fournisseurs, des fiches techniques, ...
- Un dossier « SUJET / RÉPONSE »

### **2- Contrôle en cours de formation**

L'épreuve est évaluée à l'occasion d'une situation d'évaluation organisée par l'établissement de formation.

La situation est réalisée en deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue), dans le cadre des activités habituelles de formation.

#### **Conditions d'organisation :**

Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail dédié comportant :

- Une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3
- L'outillage et la matière d'œuvre nécessaires
- Des moyens numériques, s'ils sont prévus à l'épreuve

Au cours, ou en fin de situation d'évaluation, le candidat est amené à rendre compte oralement de son intervention sous la forme d'un entretien de 15 minutes au maximum avec enseignant/formateur du domaine professionnel.

La durée cumulée des séquences d'évaluation en CCF pour cette situation est comparable à la durée de l'épreuve ponctuelle

La situation d'évaluation est organisée dans l'établissement de formation dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle. Elle peut comporter plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document de suivi pédagogique et d'évaluation des compétences.

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement. Un professionnel sera convoqué. Son absence n'invalidera pas les travaux de la commission d'évaluation. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé et d'une proposition de note finale au jury de délibération

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

**Partie d'épreuve professionnelle :**

**Prévention Santé Environnement**

**coefficient 1**

L'épreuve de prévention santé environnement est définie par l'arrêté 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général modifié par l'arrêté du 8 janvier 2010, par l'arrêté du 11 juillet 2016 modifiant les définitions des épreuves de Mathématiques et sciences physiques et chimiques et prévention santé environnement aux examens du brevet d'études professionnelles et du certificat d'aptitude professionnelle.

L'arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de prévention santé environnement des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle **abroge** l'arrêté du 23 juin 2009 (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

**En conséquence, la référence de la définition d'épreuve prévention santé environnement est appelée à être modifiée par un arrêté ministériel en 2019.**

**Épreuve EG 1 - Français et histoire-géographie - enseignement moral et civique \***  
**UG 1**  
**coefficient 3**

L'épreuve de Français, histoire - géographie et enseignement moral et civique est définie par l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général modifié par l'arrêté du 6 décembre 2016 (version initiale de Légifrance).



**Épreuve EG 2 - Mathématiques – Physique - Chimie \***

**UG 2  
coefficient 2**

L'épreuve de Mathématiques - sciences physiques et chimiques est définie par l'arrêté 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général (annexe publiée au BOEN du 17 juillet 2003) modifié par l'arrêté du 8 janvier 2010, par l'arrêté du 11 juillet 2016 modifiant les définitions des épreuves de Mathématiques et sciences physiques et chimiques et Prévention santé environnement aux examens du brevet d'études professionnelles et du certificat d'aptitude professionnelle.

**Épreuve EG 3 - Éducation physique et sportive \***

**UG 3  
coefficient 1**

Les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 15 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 11 juillet 2016 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal prévus pour l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles.

**Épreuve EG4 - Langues vivantes \***

**UG4  
coefficient 1**

L'épreuve de Langue vivante est définie par l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général (annexe publiée au BOEN du 17 juillet 2003).

*(\*) Information : En conséquence de la publication des arrêtés du 03 avril 2019 fixant les nouveaux programmes d'enseignement général de CAP, les définitions d'épreuves générales sont appelées à être redéfinies par arrêté ministériel publié ultérieurement.*

**Annexe IV**  
**Tableau de correspondance entre épreuves ou unités**  
**Spécialité Carreleur mosaïste de certificat d'aptitude professionnelle**

| <b>Certificat d'aptitude professionnelle</b><br><b>Carreleur mosaïste</b><br><br>défini par l'arrêté du 01/08/2002 modifié<br>dernière session d'examen : 2020 |               | <b>Spécialité Carreleur mosaïste</b><br><b>de certificat d'aptitude professionnelle</b><br><br>défini par le présent arrêté<br>1 <sup>ère</sup> session d'examen : 2021 |               |
|--|---------------|---|---------------|
| <b>ÉPREUVES</b>  | <b>Unités</b> | <b>ÉPREUVES</b>   | <b>Unités</b> |
| <b>EP 1 - Analyse d'une situation professionnelle</b>  | <b>UP1</b>    | <b>EP1 - Étude et préparation d'une intervention professionnelle</b>  | <b>UP1</b>    |
| <b>EP2 - Réalisation d'ouvrages courants en carrelage</b>  | <b>UP2</b>    | <b>EP2 – Contrôle et réalisation d'un ouvrage courant</b>   | <b>UP2</b>    |
| <b>EP3 – Réalisation de mosaïque et travaux spécialisés</b>  | <b>UP3</b>    | <b>EP3 - Réalisation d'ouvrages spécifiques</b>   | <b>UP3</b>    |
| <b>EG1 - Français et Histoire Géographie</b>   | <b>UG1</b>    | <b>EG1 - Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique</b>  | <b>UG1</b>    |
| <b>EG2 - Mathématiques Sciences</b>  | <b>UG2</b>    | <b>EG2 - Mathématiques - Physique - Chimie</b>  | <b>UG2</b>    |
| <b>EG3 - Éducation physique et sportive</b>  | <b>UG3</b>    | <b>EG3 - Éducation physique et sportive</b>   | <b>UG3</b>    |
|  |               | <b>EG4 - Langue vivante : anglais</b>   | <b>UG4</b>    |